



Centraide
Duplessis

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

2020-2024

ICI, AVEC CŒUR



Avant-propos

Le plan d'action communautaire de Centraide Duplessis présente sa stratégie d'investissement social ainsi que ses priorités d'intervention pour la période 2020-2024. Cette planification s'arrime avec une restructuration et un positionnement majeur de l'organisme sur son territoire et de concert avec les populations desservies. La mobilisation et la concertation des différentes parties prenantes sont au cœur de ce plan stratégique.

Ce plan, en constante évolution, se veut souple afin de saisir les opportunités, relever les défis et identifier les menaces. La réalisation d'un plan d'action communautaire sera possible grâce au leadership et à l'engagement de la direction et des membres du conseil d'administration ainsi qu'aux partenariats développés au fil des années.

Ce document vise à donner un portrait représentatif de la réalité du milieu et pourra être ajusté en regard des consultations que Centraide Duplessis effectue au quotidien. Il vise également à encourager, susciter et solidifier l'action collective pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Celui-ci sera un outil qu'utilisera Centraide Duplessis pour cibler les enjeux dans la communauté, obtenir une vision des besoins et ainsi mieux cibler les projets des organismes. Ces derniers pourront également utiliser ce plan d'action pour tisser des liens et établir des relations claires tant avec Centraide Duplessis qu'avec les différents acteurs du milieu, tout en veillant à avoir une vision commune de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sur le territoire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. Cadre d'analyse et concepts centraux	6
1.1. Bilan quinquennal Centraide Duplessis	8
1.2. Structure organisationnelle	9
2. Portrait SOCIOÉCONOMIQUE du territoire	10
2.1. Portrait des MRC : Contexte et difficultés territoriales	10
2.2. Dimension « économie et travail »	14
2.3. Statistiques territoriales pour la Côte-Nord	15
2.4. Défavorisation et dévitalisation	19
2.5. Les principaux acteurs sur le territoire	21
2.6. Instances de concertation	24
3. Les enjeux des communautés liés aux quatre champs d'action de Centraide Duplessis	26
3.1 Assurer l'essentiel	27
3.1.1 La sécurité et autonomie alimentaire, un besoin central	27
3.1.2 Un portrait des enjeux liés à l'insécurité alimentaire	27
3.2 Briser l'isolement	30
3.2.1 L'isolement, une fracture sociale	30
3.2.2 Un portrait des enjeux liés à l'isolement social	31
3.3 Soutenir la réussite des jeunes	37
3.3.1 Définition de la réussite des jeunes	37
3.3.2 Un portrait des enjeux rencontrés par les jeunes	38
3.4 Bâtir des milieux de vie rassembleurs	41
3.4.1 Centraide Duplessis, un leader social	41
3.4.2 Organismes communautaires travaillant pour bâtir des milieux de vie rassembleurs	42
3.5 Synthèse des priorités d'action et résultats souhaités dans les champs d'action de Centraide Duplessis	43
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL	46
4. Une stratégie de développement social	47
4.1 Les fonds disponibles aux organismes	47
4.2 Processus d'accréditation et de demande de financement	48
4.2.1 Mécanismes d'investissement	48
4.2.2 Mécanismes d'évaluation et diffusion des retombées	49
5. Stratégie de leadership social	50
5.1 Mettre de l'avant l'importance de la concertation sur la pauvreté et l'exclusion sociale	50
5.2 Solidifier les groupes communautaires que Centraide Duplessis soutient	50
5.3 Informer et sensibiliser la communauté aux enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale, et aux effets des actions des organismes soutenus	51
CONCLUSION	52
ANNEXES	54
Annexe 1 – Implication dans les concertations	54
Annexe 2 – Critères d'attribution	55
Annexe 3 – Modèles de rapport d'avancement et de rapport final	68
BIBLIOGRAPHIE	72

INTRODUCTION

Centraide Duplessis est une organisation philanthropique qui recueille des dons auprès de la population et des entreprises de son territoire pour soutenir, sur ce même territoire, un vaste réseau d'organismes communautaires. Ces derniers aident les personnes et les familles en situation de pauvreté ou d'exclusion à reprendre du pouvoir sur leur vie, trouver leur place dans la société et y grandir dans le respect et la dignité.

L'organisme, Centraide Côte-Nord, a été constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 18 juin 1981 et desservait, à cette époque, l'ensemble du territoire de la Côte-Nord. Or, depuis le 30 octobre 1992, les activités de Centraide Duplessis sont réalisées sur le territoire qui s'étend de Pointe-aux-Anglais à Blanc-Sablon, incluant les villes nordiques et l'Île d'Anticosti.

Centraide Duplessis est membre de [Centraide Canada](#), lequel mouvement compte près de 85 Centraide et United Way à travers le pays. Au Québec, 17 Centraide œuvrent à agir sur la pauvreté des gens d'ici.

Un rôle de leadership en développement social

Comme l'ensemble des Centraide, Centraide Duplessis a récemment décidé de consolider et affirmer son leadership en matière de développement social et philanthropique. Pour y arriver, l'organisme vient d'entamer, avec l'embauche de sa nouvelle directrice et d'un conseil d'administration renouvelé, des démarches de consultation auprès d'organismes et instances du milieu afin de cerner les besoins et enjeux prioritaires rencontrés sur son territoire. Ce document fait état de ces actions menées au quotidien par notre équipe, afin de poursuivre notre mission et de conserver notre rôle de leader en développement social dans notre région.

Mission

La mission de Centraide Duplessis est de contribuer au renforcement de la collectivité et à l'amélioration de la qualité de vie des gens en contexte de vulnérabilité en misant sur l'entraide, l'engagement et l'action concertée.

Vision

La vision dont s'est dotée Centraide Duplessis est d'agir à titre de bâtisseur communautaire en contribuant aux changements favorisant une société plus humaine et équitable dans une perspective de développement durable.

Valeurs

Les valeurs que privilégie Centraide Duplessis dans la réalisation de sa mission sont :

- + L'entraide ;
- + L'intégrité ;
- + Le respect ;
- + La solidarité ;
- + La justice sociale.

Champs d'action

- + Soutenir la jeunesse ;
- + Briser l'isolement social ;
- + Assurer l'essentiel ;
- + Bâtir des milieux de vie rassembleurs.

1. CADRE D'ANALYSE ET CONCEPTS CENTRAUX

Différents cadres d'analyse et concepts centraux guident le quotidien de Centraide Duplessis :

- **Les valeurs de Centraide Duplessis** : l'entraide, l'intégrité, le respect, la solidarité et la justice sociale ;
- Les **personnes en situation de vulnérabilité** sont au cœur de l'action de Centraide Duplessis ;
- Les **organismes communautaires** sont **les principaux alliés** de Centraide Duplessis pour rejoindre ces personnes et améliorer leur qualité de vie. Les acteurs en développement social et les services en santé et services sociaux **sont des partenaires de premier plan** dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il est essentiel d'agir en synergie pour avoir un impact encore plus important ;
- L'ensemble des besoins des individus (physiologiques, sécurité, social, estime, accomplissement) doit être répondu en respectant la **dignité de la personne** et son pouvoir d'agir ;
- **L'état de santé ou de bien-être d'une personne** est influencé par des facteurs externes (ex. conditions socioéconomiques ou démographiques, cultures, politiques, habitation, etc.) ;
- **La pauvreté** est « *la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société* » ;¹
- Le **concept d'exclusion sociale** peut également être difficile à définir, mais on peut parler d'exclusion lorsque des personnes sont privées d'accès à différents biens (ex. logement, services, marché du travail), à des activités valorisées (ex. consommation, loisir, culture), aux relations sociales ou à des lieux de décisions ou délibérations, en raison de leur genre, âge, nationalité, orientation sexuelle, conditions de vie, santé, etc. ;

¹ FRÉCHET, Guy et al. « Prendre la mesure de la pauvreté ; proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec », 2009, dans Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Avis.pdf, p.17 (Document consulté le 20 octobre 2020)

- **Les inégalités** sont les différences de conditions de vie entre les personnes, les groupes et les communautés. Inégalité n'est pas synonyme de pauvreté, toutefois il existe une forte corrélation entre les deux, puisque les inégalités sont un déterminant de la pauvreté ;²
- Il faut s'intéresser, tant dans l'analyse que dans l'action, aux **déterminants et aux conséquences** de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Il existe une panoplie d'indicateurs, à l'échelle macro et micro, qui permettent de mieux comprendre ces phénomènes. Ceux-ci sont liés aux dimensions suivantes : territoire, éducation, santé, travail, logement, conditions matérielles, réseaux, justice et sécurité, accès aux activités culturelles.

² *Ibid.*

1.1. Bilan quinquennal Centraide Duplessis

Résultats de Campagne	
2014	600 000 \$
2015	560 625 \$
2016	576 000 \$
2017	554 000 \$
2018	617 000 \$
2019	620 000 \$

Le succès de notre grande campagne est le fruit d'un travail collectif et d'initiatives ingénieuses des milieux de travail partenaires et d'une foule de donateurs, tous plus motivés les uns que les autres. Nous nous appuyons sur un réseau de gens dédiés, inspirés et inspirants ! Et c'est grâce à cette opération d'envergure que nous pouvons faire une différence, toujours plus grande, dans le quotidien des gens d'ici et contribuer au mieux-être de toute notre communauté. Nous recueillons afin d'investir au présent et de bâtir un avenir de qualité pour tous les membres de notre communauté. Pour y arriver, nous appuyons des organismes et des projets qui changent le cours des choses pour nombre de personnes et de familles autour de nous aux prises avec des problèmes d'insécurité alimentaire, de décrochage scolaire, de dépendances, de délinquance, de violence, de santé mentale, d'isolement et autres. Pour l'année 2019-2020, ce sont 369 080 \$ qui seront investis en dons et en services auprès de 25 ressources de la région de Duplessis qui apportent soutien, espoir et dignité aux gens d'ici et leur permettent de reprendre du pouvoir sur leur vie. Simplement, c'est 2 personnes sur 5 qui sont ainsi aidées.

1.2. Structure organisationnelle

Au cœur de Centraide Duplessis, des passionnés de la solidarité ! Par leurs convictions, leur engagement, leur dévouement et leurs actions, ces personnes unissent leurs efforts vers l'atteinte d'un même objectif : agir sur la pauvreté et les facteurs de vulnérabilité des gens d'ici. Ces bénévoles proviennent de tous horizons et mettent chacun leur expertise, leur savoir-faire et leur désir d'aider au service de Centraide Duplessis afin que celui-ci accomplisse sa mission.

Une petite équipe de permanents convaincus œuvre aussi, sans relâche. Ces professionnels ne cessent de prendre le pouls de la société afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles sous le dénominateur commun de la solidarité. Centraide Duplessis est composé d'un conseil d'administration de 7 membres actifs (deux postes sont à combler) et est soutenu par un cabinet de campagne de deux personnes engagées dans la communauté. À ces gens, s'ajoute un comité de 5 personnes qui a la responsabilité l'analyse et l'attribution des fonds aux organismes.

2. PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Centraide Duplessis couvre quatre des six MRC de la Côte-Nord, pour une superficie totale 190 686 km². Ce qui inclut 25 municipalités et sept communautés autochtones, pour une population près de 50 000 habitants, avec une importante population anglophone dans le Golfe du St-Laurent. La Côte-Nord connaît actuellement un déclin démographique avec une diminution de la population de 0,3 %, alors que celle du Québec croît de 3,8 %. Les perspectives démographiques à long terme annoncent la poursuite de cette tendance défavorable.

Depuis quelques années, l'importance du secteur tertiaire dans la structure industrielle de la Côte-Nord a reculé, au profit de la vocation traditionnelle de cette région orientée vers le secteur primaire et la transformation des ressources naturelles. En 2017, le secteur primaire y regroupait une proportion des emplois nettement supérieure (11,8 %) à celle de l'ensemble du Québec (2,2 %). La part des emplois dans le secteur de la fabrication (11,1 %) y était semblable à celle du Québec (11,7 %). La majorité des emplois de ce secteur sont axés sur la transformation des ressources naturelles, dans la région, alors que cette proportion est d'un emploi sur cinq au Québec.

En 2017, le secteur de la construction comptait une part des emplois supérieure (6,8 %) à celle du Québec (5,8 %). Il s'agit d'une première hausse de l'emploi depuis la diminution des activités de construction des complexes miniers et hydroélectriques. En 2017, le secteur tertiaire regroupait 70,2 % de l'emploi total de la région, par rapport à 80,3 % au Québec.

2.1. Portrait des MRC : Contexte et difficultés territoriales

MRC de Sept-Rivières

La MRC de Sept-Rivières se situe au cœur de la Côte-Nord. En 2019, sa population s'élève à 32 252 habitants répartis, dans leur presque totalité, entre Port-Cartier et Sept-Îles. S'intégrant à la trame territoriale de la MRC, la communauté autochtone, Uashat mak Mani-utenam, abritent une population innue d'un peu plus de 3 100 habitants.

Son économie est surtout axée vers les activités minières, la métallurgie, la pêche, les activités portuaires et les services. Au cours des prochaines années, plusieurs emplois y seront créés grâce aux nombreux investissements dans les domaines minier et métallurgique. La municipalité compte plus de 1 000 PME dynamiques et diversifiées, ce qui en fait probablement un endroit propice au développement de projets de toutes sortes. Comme il s'agit d'une ville portuaire pouvant accueillir des navires « jaugeant 400 000 tonnes » et permettant un « accès aisé aux marchés nord-américains, européens et asiatiques », l'économie locale en bénéficie de manière importante.

MRC de Minganie

La MRC de Minganie est constituée d'un territoire de 55 355 km² qui avoisine, à l'ouest, la MRC de Sept-Rivières, au Nord et à l'Est, le Labrador et, dans sa partie méridionale, du côté est, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. L'Île d'Anticosti, qui couvre un territoire de 7 923 km², fait également partie de cette MRC. Comptant une population de près de 5 200 personnes, la Minganie regroupe huit localités dont sept sont ancrées sur le littoral du golfe du Saint-Laurent. Les communautés innues de Nutashkuan et d'Ekuanitshit (Mingan) complètent l'espace habité.

La MRC de Minganie se caractérise par ses nombreuses ressources naturelles. Elle bénéficie d'une vie économique relativement diversifiée, et surtout, en plein essor. Les activités économiques principales s'y rattachent aux secteurs de la minéralurgie, de l'énergie (hydroélectricité), de la pêche et du tourisme. Le secteur de l'énergie avec le développement hydroélectrique de la rivière Romaine représente une grande part des activités économiques. Selon les dernières informations présentées par Hydro-Québec, l'échéancier des travaux semble respecté, ce qui nous laisse croire que le projet devrait être complété comme prévu d'ici 2022.

Le secteur secondaire est très peu développé puisque la majorité des ressources exploitées en Minganie quittent pour être transformées à l'extérieur du territoire. Le secteur tertiaire est présent, dans une moindre mesure que le secteur primaire bien évidemment, par le commerce de gros et de détail, le tourisme, les services publics et parapublics ainsi que l'ensemble des services gouvernementaux.

MRC de Caniapiscau

La MRC de Caniapiscau compte six municipalités et deux communautés autochtones dans un immense territoire de 64 905 km². Plus de la moitié des 3 875 habitants de la région résident dans la ville minière de Fermont. Elle fait partie, avec Wabush et Labrador City (située à plus de 27 km) au Labrador (Terre-Neuve-et-Labrador), de la Fosse du Labrador. Ceci est le nom d'un vaste centre minier d'où l'on extrait des minerais de fer.

Le principal employeur de l'endroit est Arcelor Mittal Mines Canada, anciennement la Compagnie Minière Québec Cartier. 90 % des 2 400 résidents permanents vivent dans une habitation de la minière Arcelor Mittal. La mine du Mont-Wright est située à 17 km à l'ouest de la petite ville.

La ville se démarque notamment grâce à son principal édifice, communément appelé « Le Mur-Écran » (place Daviault), qui regroupe les principaux commerces et services de la municipalité, de santé et de loisirs, en plus d'abriter 344 logements. Ce mur, long de 1 300 mètres et haut d'environ 25 mètres, doit son surnom à sa principale fonction, qui est de constituer un mur-écran servant à protéger le reste de la ville des forts vents en provenance du nord. Tous les services de la ville y sont regroupés, excepté l'unique station-service.

La structure a été conçue pour permettre aux résidents (autres que les travailleurs miniers) d'éviter de sortir du bâtiment durant les périodes de froid extrême, à l'hiver, qui dure habituellement près de sept mois. Une deuxième mine est aussi en exploitation, soit Champion Iron au Lac Bloom.

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle située la plus à l'est de la région, s'étendant de la rivière Natashquan jusqu'à la frontière du Labrador. Ce territoire de 41 159 km² n'étant pour l'instant pas raccordé à la route 138, on y accède essentiellement par avion ou par bateau. De même, ses quelque 4 000 habitants – à 80 % anglophones – se répartissent dans 14 villages, dont plusieurs ne sont pas reliés entre eux par la voie routière. La MRC compte également deux communautés innues, soit celles de La Romaine et de Pakuashipi.

Très affaiblie par les quotas et moratoires imposés à l'industrie des pêches, l'économie de cette MRC repose sur des projets à long terme pour valoriser ses ressources naturelles et développer ses attraits touristiques. Les différents services gouvernementaux, dont celui de la santé et de l'éducation, demeurent pour l'instant les principaux employeurs. Par ailleurs, le prolongement de la route 138 devrait influencer à long terme l'économie locale.

En 2006, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent avait le taux d'emploi (40 %) le plus faible de la Côte-Nord (56,2 %). Contrairement au reste de la région, le taux d'emploi était plus élevé chez les femmes (43,0 %) que chez les hommes (36,7 %). Cela s'explique par le fait que plusieurs personnes (principalement des hommes) de la MRC travaillent sur une base saisonnière à l'extérieur du Québec (Labrador, Ontario et autres provinces).

Ces emplois saisonniers bien rémunérés et la période de chômage « volontaire » permettent de continuer à pratiquer des activités de loisirs saisonnières (chasse, pêche, motoneige, etc.). Ce mode de vie est perçu comme étant un moyen de demeurer dans la région une partie de l'année. Pendant ce temps, les femmes occupent plutôt des emplois réguliers dans les secteurs des services, de l'éducation et de la santé. Depuis les années 1990, la pêche commerciale a connu un déclin important. Aussi la région développe son industrie touristique avec, entre autres, les pourvoiries de chasse et de pêche.

Mise en contexte

Hormis l'Île d'Anticosti, cette MRC est le seul territoire de la Côte-Nord qui n'est pas relié au reste du Québec par un lien routier. De plus, le caractère plus ou moins diversifié de l'économie de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent la place dans une situation socioéconomique précaire.

En fait, la MRC se compare désavantageusement aux autres territoires de la Côte-Nord sur presque tous les indicateurs socioéconomiques : baisse démographique, faible niveau de scolarité, taux de chômage élevé et faible revenu. Cette situation s'explique par le fait que l'économie du territoire dépend encore essentiellement de l'industrie de la pêche.

L'immensité du territoire, la faible densité de population et l'enclavement (la connectivité physique limitée) entraînent l'isolement des communautés, gonflent le coût de la vie et comptent parmi les causes des grandes disparités territoriales observées.

Tous les territoires de la Côte-Nord sont touchés par cette problématique, mais ce sont les collectivités des MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de la Minganie qui la vivent de façon plus aiguë. La région compte sur des intervenants fédéraux, provinciaux et municipaux forts et efficaces pour soutenir les efforts de mobilisation et de concertation. Le prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord est soutenu par des investissements, mais il faudra plusieurs années, voire des décennies, avant que les travaux soient exécutés. Le gouvernement, par le plan d'action du Plan Nord, propose d'engager des efforts pour l'adaptation des programmes répondant aux réalités régionales. Entre 2016-2041, il semble que la **Côte-Nord** sera la région qui connaîtra la plus importante baisse de sa population.

La perspective démographique de cette région est de -14,6 % comparativement à 17,3 % pour l'ensemble du Québec.³ L'ensemble des tranches d'âge connaîtront une baisse importante, sauf pour les 65 ans et plus qui connaîtront tout d'abord une augmentation puis une baisse de sa population.

Ce déclin est principalement lié aux mouvements migratoires ; plusieurs personnes quittent annuellement la région pour aller vivre dans d'autres régions et très peu viennent s'y installer.⁴ On pense entre autres aux jeunes qui vont étudier dans d'autres régions sans revenir et à leurs parents, qui une fois retraités, décident de les rejoindre. Il est également lié à un accroissement naturel négatif, en plus d'avoir un impact sur le vieillissement accéléré de la population. Enfin, certaines MRC connaissent les enjeux liés au cercle de la dévitalisation de leur communauté.

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Perspectives démographiques du Québec et des régions – 2016-2066 », 2019, dans Institut de la statistique du Québec, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf>, 86 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)

⁴ MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION, *op. cit.*

2.2. Dimension « économie et travail »

La saisonnalité de l'emploi dans les secteurs du tourisme et de la pêche désorganise des localités et a un effet déstructurant sur l'économie. Les MRC du Golfe-du-Saint-Laurent de même que plusieurs localités ne profitent pas de l'élan que connaît l'économie nord-côtière. Les indicateurs actuels sont globalement favorables à l'échelle régionale et le développement économique que connaît présentement la Côte-Nord est une occasion de mobiliser les acteurs de tout acabit pour pérenniser les retombées économiques et sociales des grands projets annoncés et en cours.

Le marché de l'économie régionale se trouve globalement dans une période de vigueur qui ne garantit pas la pérennité du développement, notamment en raison du caractère mono-industrie de plusieurs localités et de la faible diversité économique de la région en général. Les activités économiques de la Côte-Nord sont basées sur les ressources naturelles (ex. hydroélectricité, foresterie, chasse, pêche, fer, aluminium), principalement dans leur exploitation, mais aussi dans leur transformation.⁵ La santé économique du milieu est donc grandement influencée par les fluctuations économiques des ressources et par les orientations des décideurs.

Les grands projets de développement ne s'accompagnent pas toujours d'une plus grande richesse sociale et entraînent, au contraire, un bouleversement de l'équilibre social. La Minganie et Caniapiscau sont particulièrement touchées par cette problématique, au même titre que la MRC de Sept-Rivières. L'industrie minière en est un bel exemple et connaît une réalité de dépendance au marché. La région a récemment été marquée par la reprise des activités de la mine de fer du lac Bloom, dans la MRC de Sept-Rivières et de Caniapiscau, augmentant de façon importante l'investissement minier en 2017.⁶ Malgré les défis, les acteurs du milieu travaillent à diversifier et à consolider cette économie.

En bref, même si la Côte-Nord se positionne aujourd'hui relativement bien sûr le plan des indicateurs du marché économique, le caractère largement mono-industrie de son économie rend la région plus sensible aux fluctuations mondiales, de telle sorte que les caractéristiques avantageuses du marché économique actuel ne sont pas gage d'une tendance à long terme.

⁵ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, 2018-2022 », 2017, dans Gouvernement du Québec, https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/occupation_territoire/strategie_ovt_2018-2022.pdf (Document consulté le 20 octobre 2020)

⁶ MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION, op. cit.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est identifiée par le gouvernement comme une zone dévitalisée et demeure dans des situations précaires en matière d'économie. C'est notamment le cas en raison du caractère largement saisonnier de leur économie, mais également en raison, de la crise forestière et des moratoires et quotas imposés à l'industrie de la pêche. Somme toute, la Côte-Nord compose avec de grandes disparités inter et infraterritoriales, lesquelles commandent une attention et des mesures particulières.

Les marchés sont en rapide évolution en raison, entre autres, de la globalisation des marchés et des demandes d'une clientèle de plus en plus informée et exigeante. L'industrie de la pêche, le tourisme et les commerces de proximité font face à un problème important de recrutement et de rétention de main d'œuvre. Le problème est amplifié par le caractère saisonnier des industries de la région.

Il existe de grands contrastes entre les MRC, notamment une grande différence de revenu, de taux de travailleur et de taux de faible revenu. Par exemple, Caniapiscau se caractérise par un revenu d'emploi médian plus élevé que toutes les autres MRC du Québec, et la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent se caractérise par un revenu médian inférieur à la médiane québécoise. Les différences salariales entre les entreprises, dans un même territoire, complexifient la réalité des petites entreprises qui tentent de prendre place pour diversifier l'économie, le tout alimenté par une pénurie de main-d'œuvre présente dans l'ensemble du Québec. Plusieurs MRC développent des stratégies pour trouver cette main d'œuvre, notamment les Carrefours jeunesse-emploi et l'organisme Émersion – Service-conseil en emploi, qui développent des solutions pour l'attirer et la retenir dans la région.

2.3. Statistiques territoriales pour la Côte-Nord

Taux d'emploi

Il était de 59 % en 2019 (c. 61,5 % au Québec), et de 53 % en 2016 (c. 59,5 % au Québec).

Taux d'activité

En juin 2019, il était de 62,3 % (c. 64,7 % au Québec), alors qu'il était de 60,8 % en 2016 (c. 64,1 % au Québec).

Taux de chômage

En juin 2019, il était de 5,3 % (4,9 % au Québec), comparativement à 12,4 % en 2016 (7,2 % au Québec). Il est donc en baisse, mais toujours supérieur au Québec. Ce taux n'illustre toutefois pas la réalité des emplois sous-payés ou à temps partiel. Le « trou noir » de l'assurance-emploi crée un risque d'endettement pour plusieurs personnes qui vivent une absence de revenu à une certaine période de l'année. Cette situation alarmante peut grandement fragiliser les personnes, qui peuvent avoir de la difficulté à bien répondre à leurs besoins de base, notamment l'alimentation, mais aussi à payer adéquatement leurs factures.

Assistance sociale sur la Côte-Nord en avril 2019⁷ :

Nombre de personnes prestataires (incluant adultes et enfants, qu'ils soient à la charge de leurs parents ou émancipés) : 2 925 personnes soient 2 477 adultes (âge moyen : 46 ans) et 448 personnes âgées moins de 18 ans.

Durée cumulative moyenne : 214 mois.

Nombre d'adultes par programme :

- Programme objectif emploi – 43 personnes ;
- Aide sociale – 1 235 personnes, soit 766 personnes sans contrainte et 469 avec contraintes temporaires ;
- Solidarité sociale – 1 205 personnes, soit 1 150 personnes avec contraintes sévères et 55 sans contraintes sévères ;
- Programmes d'aide et d'accompagnement social – 10.

Revenus disponibles par habitant en 2017

En 2017, il était de 28 480 \$, soit légèrement plus bas que celui du Québec, et a connu une variation annuelle de +3,7 %. Dans la région, il y a un important écart entre le revenu des hommes, plus élevé, et celui des femmes.⁸ Il semble en effet que ces dernières ne gagnent que 59 % du revenu médian d'emploi des hommes.

⁷ DIRECTION DE L'ANALYSE ET DE L'INFORMATION DE GESTION. « Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, avril 2019 », 2019, dans Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2019-04.pdf. (Document consulté le 20 octobre 2020)

⁸ CHABOT, Christine et al., *op. cit.*

Le taux de faible revenu des familles⁹

En 2015, il était de 7,5 % (c. 7,9 % au Québec). Ce taux est beaucoup moins élevé pour les couples qui n'ont pas d'enfants ou encore qui en ont un ou deux, alors qu'avec trois enfants et plus ce taux monte à 8,1 %. Par ailleurs, ce taux est nettement plus élevé pour les familles monoparentales (30,7 %), comparativement à 23,3 % pour le Québec, on y trouve d'importantes différences selon le nombre d'enfants dans ces familles : un enfant (27,4 %), deux enfants (32,2 %) et trois enfants et plus (46,3 %). Le taux de faible revenu chez enfants de 0-5 an selon la mesure du faible revenu est plus élevé dans cinq régions du Québec, dont la Côte-Nord. En 2016, il était de 20,2 %.¹⁰

Le « navettage » ou le « fly-in, fly-out » sur la Côte-Nord¹¹

Parfois, des travailleurs dans les industries proviennent des autres MRC voisines ou même plus lointaines. En fait, les types d'emplois de la Côte-Nord amènent plusieurs travailleurs, bien généralement des hommes, à quitter quelques jours consécutifs leur domicile pour travailler à l'extérieur, en utilisant divers moyens de transport (auto, avion). Bien que cela contribue au bien-être économique des familles, cela amène aussi des problématiques sociales, familiales et individuelles. Une recherche sur le sujet pose une réflexion sur les éléments suivants : les impacts sur la communauté (sentiment d'appartenance, exode ou rétention, implication communautaire, développement ou ralentissement, etc.), les motivations à tenir ce type d'emploi, les impacts sur la conciliation travail-famille, la possible dépendance économique de certaines femmes et l'augmentation de leur charge mentale, les inégalités économiques, ainsi que les défis à offrir des services dans les communautés sources de travail.

La scolarité

La Côte-Nord se caractérise par un pourcentage élevé de personne n'ayant aucun diplôme 21,3 % (c. à 13,3 % au Québec). De plus, la proportion de personnes ayant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires est plus faible pour la Côte-Nord 60,6 % (c. 68,2 % au Québec). Pour ceux qui en ont un, ils sont davantage liés à une école de métier qu'à des études universitaires. Généralement, les femmes doivent s'instruire davantage pour atteindre le même taux d'emploi que les hommes.¹²

⁹INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, op. cit.,

[Taux de faible revenu¹ selon le type de famille², MRC³ de la Côte-Nord, 2011-2015](#), et [Revenu médian après impôt des familles à faible revenu¹ selon le type de famille², MRC³ de la Côte-Nord, 2011-2015](#) et [Revenu médian après impôt des familles selon le type de famille¹, MRC² de la Côte-Nord, 2011-2015](#)

¹⁰ OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. « Nos données – Environnement familial », dans Observatoire des Tout-Petits, <https://tout-petits.org/donnees/environnement-familial/conditions-economiques/pauvrete/pauvrete-mfr-0-17/> (Page consultée le 20 octobre 2020)

¹¹ THERRIEN, Aude et al., « Cohabiter avec le navettage aéroporté - Expériences de femmes et de communautés de la Côte-Nord », https://www.mineral.ulaval.ca/sites/mineral.ulaval.ca/files/cohabiter_avec_le_navettage_aeroporte_7473_14_2.pdf 20 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)

¹² CHABOT, Christine et al., op. cit

La santé¹³

Selon le Plan d'action régional de Santé publique de la Côte-Nord (2016-2020), certaines données sur la santé sont inquiétantes pour la région :

- Le taux de **surpoids** chez les adultes et les jeunes du secondaire ;
- Le taux de **tabagisme** chez les personnes de 15 ans et plus (23,4 % c. 19,4 % pour le Québec) ;
- Les infections à la **chlamydia** ;
- Le taux élevé de **non-allaitement** ;
- Le taux de **grossesses à l'adolescence** (par 1000 personnes, 14-17 ans : 14,9 % pour la Côte-Nord contre 7,6 % pour le Québec) ;
- Les **années potentielles de vie** perdue.

Quelques statistiques

- 14,8 % des gens de la Côte-Nord de 15 ans et plus **n'ont pas de médecin de famille** (2007) ;
- Pour la population de 15 ans et plus, on rencontrait les proportions suivantes de **sédentarité** : 42,5 % pour l'ensemble de la Côte-Nord ;
- En 2014-2015, 25,8 % de la population de 15 ans et plus de la Côte-Nord était touché par **l'obésité** (c. 19,4 % pour le Québec) et 64,8 % **par un surplus de poids** (c. 55,2 % pour le Québec). On dénote davantage d'hommes que de femmes qui avaient un surplus de poids ;
- On dénombre 26,5 % **de tabagisme** chez les personnes de 15 ans et plus ;
- On comptait davantage **d'hospitalisations** en soins physiques de courte durée sur la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec.

Écarts préoccupants pour la santé des autochtones

Il y a des écarts importants de santé pour les autochtones, notamment en termes d'obésité, de diabète, mais également pour d'autres variables : espérance de vie, insécurité alimentaire, traumatisme, maladies, détresses, dépendances. La population autochtone connaît également des taux élevés en termes de certaines habitudes de vie (ex. tabagisme, inactivité physique, consommation d'alcool et de drogue, mauvaise alimentation, etc.).

¹³ CENTRE INTÉGRÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*, Plan d'action régional de Santé publique 2016-2020 et THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ. « Portrait de santé et de bien-être de la population nord-côtière », 2018, dans BAnQ Numérique, <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3529999>. (Page consultée le 20 octobre 2020)

2.4. Défavorisation et dévitalisation

La **défavorisation sociale et matérielle** permet de tenir compte de la réalité socioéconomique, pour un territoire donné et non seulement pour des individus, en fonction de différents indicateurs (ex. scolarité, revenu moyen après impôt, taux d'emploi, personne séparée, personne seule, famille monoparentale). Soulignons que généralement on retrouve plus de défavorisation sociale dans les zones urbaines et plus de défavorisation matérielle dans les zones périphériques.¹⁴

L'**indice de vitalité économique** est également un outil de synthèse et d'analyse qui est constitué de trois indicateurs (taux de travailleurs, revenu total médian et évolution démographique)¹⁵. Enfin, le phénomène de la dévitalisation est caractérisé par des pertes d'emploi, qui influencent alors la vitalité locale tout en appauvrissant les municipalités. Cela peut entraîner un faible sentiment d'appartenance, puis de l'exode de la population vers d'autre communauté, tout en accélérant le phénomène de vieillissement de la population. Le tout affecte alors à son tour l'économie du milieu en provoquant la fermeture de services de proximité. Le faible niveau d'éducation amplifie la réalité de la dévitalisation.

La réalité de la Côte-Nord en 2016¹⁶

L'indice de défavorisation combinée (matérielle et sociale) est de 19,4 %, plaçant la Côte-Nord en quatrième position dans les régions les plus touchées au Québec par la défavorisation combinée. De plus, cette région serait une des plus touchées par la défavorisation matérielle, car environ 30 % de la population nord-côtière vit dans des conditions économiques désavantageuses et associées à la privation de biens et de commodités de la vie courante.¹⁷ Toutefois, la défavorisation sociale y serait faible, mais légèrement présente dans les centres urbains (Baie-Comeau, Sept-Îles et Port-Cartier).

Dans l'ensemble des localités du territoire, 42 % de celles-ci se trouvaient dans le 5^e quintile avec des indices de vitalité économique les plus faibles ; les zones les plus défavorisées de la région du Golfe-du-Saint-Laurent, alors que la MRC de Caniapiscau arrive 14^e dans les communautés les plus vitalisées au Québec.

¹⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Positionnement de la région et des territoires des centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 », 2016, dans Conditions de vie et société, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/indice-defavorisation.html>, (Page consultée le 20 octobre 2020)

¹⁵ LADOUCEUR, Stéphane. « Indice de vitalité des territoires - Bulletin d'analyse », 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice.html> (Document consulté le 20 octobre 2020)

¹⁶ MRC CANIAPISCAU et al., *op. cit.*, p. 6

¹⁷ MRC CANIAPISCAU et al., *op. cit.*, p. 6

Il existe des disparités et inégalités importantes sur le territoire, tant entre les MRC que dans les MRC elles-mêmes. Ces disparités sont surtout au niveau matériel (emploi, revenu et scolarité), alors que sur le plan social la situation est moins défavorable.¹⁸

Il y avait, selon la Politique de la ruralité 2007-2014, 152 municipalités dévitalisées au Québec et 10 de celles-ci étaient situées sur la Côte-Nord. Des communautés dévitalisées sont bien souvent caractérisées par une baisse démographique, un vieillissement de la population, un taux de chômage élevé, un niveau de scolarité et de revenu faible ainsi que par la difficulté d'assurer des services de qualité à la population.¹⁹

Les secteurs de la Côte-Nord, avec la plus grande proportion de personnes très défavorisées matériellement, sont surtout situés en périphéries, dont Havre-Saint-Pierre. Le territoire de Forestville est la zone affichant la plus grande défavorisation combinée (sociale et matérielle).

Type de logement

En 2016, sur la Côte-Nord, il y avait davantage de propriétaires que de locataires (70 % contre 25,8 %) comparativement au reste du Québec (61 % contre 28,6 %). Plus, il y aurait davantage de femmes locataires que d'hommes.²⁰ Enfin, on retrouve un nombre plus important de maisons mobiles sur la Côte-Nord que pour l'ensemble du Québec (8,7 % contre 0,7 %). Il y aurait, en 2019, cinq résidences de type « standard » (moins de 1 h 30 de services par jour) pour personnes âgées, offrant au total 606 places.²¹

Loyer des résidences privées de type « standard » pour personnes âgées (soins moins de 1 h 30 de services par jour)

La majorité des loyers (72,5 %) était de plus 1 900 \$ par mois en 2019 sur la Côte-Nord. En réalité, le loyer moyen serait de 2 126 \$/mois.²²

¹⁸ EMPLOI QUÉBEC. « Plan d'action régional 2017-2018 », dans Emploi Québec, https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Cotes-Nord/09_admin_PAR_2017-2018.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)

¹⁹ EMPLOI QUÉBEC, *op. cit.*

²⁰ CHABOT, Christine et al., *op. cit.*

²¹ SCHL. « Rapport sur les résidences pour personnes âgées - Québec », 2019, dans SCHL, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/publications-and-reports/seniors-housing-report>, (Document consulté le 20 octobre 2020)

²² SCHL. *op. cit.*

Taux d'inoccupation

Pour les centres urbains de la Côte-Nord, on constate depuis quelques années un haut taux d'inoccupation des logements (ex. 6,8 % pour Baie-Comeau et ses environs et 9 % pour Sept-Îles en 2018), alors que dans l'ensemble du Québec ce taux était de 2,3 %. Malgré ce fait, le coût des loyers n'a pas diminué pour autant (696 \$ à Sept-Îles en 2018). Du côté des logements pour personnes âgées de type « standard », le taux d'inoccupation en 2019 était de 10,4 %. En effet, les immeubles locatifs sont soit trop peu nombreux ou dans des états lamentables.

2.5. Les principaux acteurs sur le territoire

Il existe une panoplie d'acteurs locaux et régionaux qui œuvrent sur le territoire de Centraide Duplessis. D'un point de vue holistique, chacun à sa façon travaille au bien-être de la population, de façon globale ou plus précise, soit en répondant à des besoins des communautés, des entreprises, des organismes, des groupes ou des individus. Diverses thématiques sont abordées par l'ensemble de ces acteurs : aménagement du territoire, développement social et économique, politiques et citoyenneté, services pour répondre aux besoins de base, santé physique et mentale, pauvreté et exclusion sociale, vie sociale, culture, environnement, éducation, etc.

Dans la présente section, il sera question des acteurs et concertations liés à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

MRC et municipalités

Les MRC et municipalités sont des acteurs clés dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, dans le développement des communautés et dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les municipalités décident des orientations politiques (ex. aînés, salubrité, famille, etc.) et des priorités, en s'assurant de répondre aux besoins de la collectivité (ex. gestion matières résiduelles, transport, aménagement, entretien, culture, loisirs, etc.). Les MRC permettent ainsi la mise en commun de certains services et d'avoir une vision globale du territoire (ex. gestion des matières résiduelles, transport, aménagement et urbanisme, développement local, etc.). Il existe également l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord qui regroupe l'ensemble des MRC de la région afin de favoriser le développement régional et défendre les intérêts des Nord-Côtiers.

CISSS et services locaux

Plusieurs [directions du CISSS](#) travaillent au bien-être de la population, dont la *Direction de santé publique* qui a un mandat de surveillance de l'état de santé de la population, de protection de la santé publique, de sa promotion ainsi que de prévention des problèmes et des blessures. En plus de réaliser [des portraits de l'état de la santé](#), elle s'est dotée d'un [Plan d'action régional 2016-2020](#), qui s'appuie sur cinq axes : le développement global des enfants et des jeunes, l'adoption de modes de vie et création d'environnements sains et sécuritaires, la prévention des maladies infectieuses, la gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires, ainsi que la surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants.

Services de santé et de services sociaux : Le CISSS de la Côte-Nord offre plusieurs services dans les communautés, en plus des services de santé généraux.

Enjeu d'accessibilité aux soins de santé

Plusieurs personnes doivent être traitées à l'extérieur de la région. Plusieurs équipements sont absents pour certaines problématiques et pour d'autres services, c'est la main d'œuvre qui est manquante (ex. psychologie, orthophonie, etc.). De plus, les gens de la région doivent régulièrement recevoir des soins dans les hôpitaux des grands centres. Ce qui emmène un défi supplémentaire quant au transport. Toutefois, des comités de bénévoles sont en place pour combler une partie des besoins.

Autres organismes

Centre local d'emploi (CLE)

Les CLE offrent des services ou des ressources aux personnes qui ont besoin d'aide à l'emploi ou d'une aide financière de dernier recours.

Carrefour jeunesse emploi (CJE)

Les CJE visent à permettre aux jeunes adultes (15-35 ans) de devenir des citoyens responsables et des membres actifs de la société par de l'accompagnement personnalisé, de l'insertion sociale, du soutien pour de saines habitudes, du soutien au développement de leurs compétences et de leur employabilité et de l'aide à la concrétisation de leurs projets de vie.

Organismes en développement et en entrepreneuriat

Il existe dans le milieu des organismes qui visent à soutenir le développement de la région, notamment en appuyant les entreprises dans leur démarrage ou leur consolidation. De plus, il y a des organismes qui soutiennent l'entrepreneuriat. (**SADC, Service de développement économique des MRC, Forum jeunesse et le Pôle d'économie sociale, Services de développement économique autochtone CEDEM et SDEUM**).

Organismes communautaires

Les organismes communautaires qui œuvrent dans le milieu de la santé et des services sociaux sont les principaux alliés de Centraide Duplessis. Ceux-ci jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité. De plus, ils sont enracinés dans le tissu social, répondant à des besoins souvent pressants et constituant un lien d'appartenance et de participation sociales. Ces organismes sont diversifiés dans leurs approches, leurs activités et leurs clientèles, et ils se retrouvent généralement en première ligne. En plus des services spécifiques à chacun des types d'organismes, la grande majorité vise l'empowerment de l'individu, mais aussi à informer, éduquer, sensibiliser, briser l'isolement, en regroupant les gens vivants avec les mêmes difficultés, à intégrer la personne dans la communauté et à lui offrir des lieux de participation sociale. Ces différents organismes agissent, indirectement ou directement, sur les déterminants et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale, tout en permettant d'améliorer le bien-être, la santé physique ou mentale de la population.

Au niveau national

Il existe plusieurs organismes et regroupements qui travaillent pour les intérêts de la population (ex. [Centraide Canada](#), [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#), [Union des consommateurs](#), [FRAPRU](#), [RCLAQ](#), [RQ-ACA](#), [FADOQ](#), [AQDR](#), [FAFMRQ](#), [FFQ](#), etc.).

Au niveau régional et local

Centraide Duplessis soutient chaque année environ **27 organismes communautaires**, mais il en existe 86 qui desservent la population du territoire.

Ces organismes rejoignent l'ensemble de la population, parfois selon leur mission, peuvent rejoindre des clientèles spécifiques : les femmes, les hommes, les familles, les enfants, les adolescents, les aînés, les autochtones, les aidants naturels, les personnes avec un problème de santé mentale ou physique et les personnes avec un handicap physique et/ou intellectuel.

Ceux-ci peuvent travailler sur des enjeux et problématiques particulières : dépendances, crise et détresse, violence, besoins de bases pour assurer l'essentiel, pour développer la communauté, sur les droits, etc. Enfin, une grande partie des organismes travaillent à briser l'isolement de leur clientèle.

2.6. Instances de concertation

Pour Centraide Duplessis, la concertation demeure une prémisses primordiales du développement social de la communauté. C'est en rassemblant les forces de chacun qu'on optimise l'atteinte d'objectifs communs ; à cet effet, la concertation est de plus en plus présente sur la Côte-Nord. Par ses implications, Centraide Duplessis vise à mieux cerner les besoins pour ainsi être en mesure de bien planifier ses investissements sociaux. De plus, celles-ci permettent un partage des expertises entre les acteurs concernés tout en favorisant la mobilisation dans une optique de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Également, Centraide Duplessis supporte occasionnellement des organismes nécessitant un accompagnement particulier, notamment dans l'ouverture ou la consolidation d'un service.

Quelques tables qui **regroupent les organismes communautaires** :

- La Table santé et qualité vie Côte-Nord (TSQvie09) qui vise à assurer le plein potentiel de l'ensemble de la population de la Côte-Nord, en intervenant sur les déterminants sociaux, l'éducation et la pauvreté ;
- La [Table régionale des organismes communautaires \(TROC\) de la Côte-Nord](#) qui regroupe 76 organismes du milieu de la santé et des services sociaux et qui défendent les dossiers en lien avec l'action communautaire ;
- La Table des Groupes Populaires de la Côte-Nord qui réunit 18 organismes d'éducation et qui lutte aux causes de la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment via son Comité régional de lutte à la pauvreté.

Il existe également des **concertations travaillant pour l'occupation, la vitalité et le développement socioéconomique de la Côte-Nord** :

- La Conférence administrative régionale (CAR) de la Côte-Nord (regroupe les ministères et les organismes du gouvernement) ;
- L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord qui regroupe les MRC de la région afin de favoriser le développement régional et à défendre les intérêts des Nord-Côtiers ;
- Le Conseil régional de développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord qui est axé sur l'entrepreneuriat coopératif ;
- Le Pôle d'économie sociale de la Côte-Nord.

Les différents acteurs du milieu travaillent à dynamiser et concerter les localités afin de contrer la dévitalisation. Par exemple, il y a concertation entre les MRC et les organismes du milieu pour attirer et garder les nouveaux arrivants.

Enfin, il existe **des concertations et des regroupements** dans des domaines spécifiques. Voici une liste non exhaustive :

- Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord ;
- ÉCLORE est un comité régional en petite enfance ;
- Comité Régional en Itinérance qui vise à prévenir et réduire l'itinérance ;
- Table nord-côtière sur les réalités masculines en brisant les préjugés idéologiques ;
- Regroupement des CPE CN ;
- Regroupement des organismes communautaires famille de la Côte-Nord ;
- Association nord-côtière pour la santé mentale ;
- Comité régional intersectoriel en violence conjugale et agression sexuelle ;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord ;
- Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Côte-Nord (ROCASM) ;
- Et plus encore !

3. LES ENJEUX DES COMMUNAUTÉS LIÉS AUX QUATRE CHAMPS D'ACTION DE CENTRAIDE DUPLESSIS

À travers le portrait du territoire, il a été possible de constater que le milieu rencontre divers enjeux influençant le quotidien des individus, des familles et des localités. On parle notamment **d'enjeux géographiques** (ex. accès aux services, distance, isolement, frais occasionnés, etc.), surtout pour les communautés plus éloignées, démographiques (ex. baisse de la population, vieillissement de la population, défi dans le poids politique, etc.) et économiques (ex. trou noir saisonnier, dépendance aux fluctuations du marché, type d'emploi, défi de diversifier l'économie, défavorisation matérielle, pénurie de main d'œuvre, etc.) et tous sont interreliés.

De ceux-ci découlent **différents enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale ainsi que des problématiques, tant sur le plan individuel, familial que social. Ceux-ci seront décrits dans la présente partie.** Notons que chacun de ceux-ci et chacune des problématiques peuvent aussi s'influencer, s'entremêler et être la cause ou la conséquence de l'un et de l'autre. Ces réalités peuvent toucher tout le monde, mais touchent surtout certaines clientèles plus vulnérables, et ce, de façon plus préoccupante. **Ces personnes sont au cœur des préoccupations de Centraide Duplessis.**

Des défis constants pour les organismes communautaires

Les organismes communautaires rencontrent plusieurs défis dans la réalisation de leur mission. Cela les amène à vivre des défis pour bien répondre aux besoins grandissants des personnes en situation de vulnérabilité. Centraide demeure à l'écoute des besoins des organismes, tout en adaptant le soutien offert et en modulant sa stratégie d'investissement social. Voici quelques exemples des enjeux que les organismes rencontrent :

- Manque de financement récurrent à la mission ;
- Pénurie de main d'œuvre, roulement et essoufflement des ressources humaines ;
- Surcharge de travail liée à la recherche de financement, aux redditions de compte, à la hausse des demandes de services, etc. ;
- Sentiment de travailler dans « l'urgence », difficulté de planifier à long terme ;
- Augmentation des demandes de services, en raison des coupures de services dans le système public ;
- Maillage parfois difficile entre les organismes publics et ceux du milieu communautaire ;
- Manque de reconnaissance.

3.1 Assurer l'essentiel

Depuis plusieurs années, Centraide Duplessis observe que la sécurité et l'autonomie alimentaire sont un besoin important dans le milieu, et a donc décidé d'en faire une priorité afin d'assurer l'essentiel aux personnes plus vulnérables. C'est donc un élément central à son champ d'action **Assurer l'essentiel**. N'en demeure pas moins que l'organisme souhaite demeurer vigilant quant aux enjeux liés aux autres besoins de base des individus : vivre dans un logement adéquat et abordable, le besoin de sécurité, l'accessibilité aux services de base, des finances personnelles saines permettant de répondre adéquatement à leurs besoins, etc.²³

3.1.1 La sécurité et autonomie alimentaire, un besoin central

Définition de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe « *lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.* »²⁴

3.1.2 Un portrait des enjeux liés à l'insécurité alimentaire

- En 2010, l'**insécurité alimentaire** sur la Côte-Nord touchait 9,4 % de la population. De façon générale, elle touche légèrement plus les femmes que les hommes et serait aussi davantage marquée chez les autochtones ;²⁵
- Sur l'ensemble du territoire de Centraide Duplessis, on constate un **grand besoin d'éducation** concernant une saine alimentation ; par exemple, comment bien utiliser les légumineuses, produits peu coûteux, facilement accessibles et apportant une source importante de nutriments ;

²³ SKENNEDY. « L'itinérance présente un visage différent sur la Côte-Nord », 9 septembre 2018, dans Le Manic, <https://www.lemanic.ca/2018/09/09/litinérance-presente-un-visage-different-sur-la-cote-nord/>, (Page consultée le 20 octobre 2020) et CISSS CÔTE-NORD. « Le phénomène de l'itinérance, la dispensation et l'organisation des services sur la Côte-Nord », 2018, dans Direction des programmes santé mentale, dépendance, itinérances et services sociaux généraux, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/Études_et_analyses/Le_phenomene_de_l_itinerance_la_dispensation_et_l_organisation_des_services_sur_la_Cote-Nord.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)

²⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA. « Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire », 1998, [http://www.agirpoursenourrir.ca/medias/fichier/pages/plandaction-secalim-canada-1998\(2\).pdf](http://www.agirpoursenourrir.ca/medias/fichier/pages/plandaction-secalim-canada-1998(2).pdf), (Document consulté le 20 octobre 2020)

²⁵ CENTRE INTÉGRÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, op. cit., « Plan d'action régional de santé publique 2016-2020 » et DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE CISSS CN. « Rapport sur l'état de santé et de bien-être de la population de la Côte-Nord », 2018, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Sante_publique/Roles_et_responsabilites/Rapport_DSpub.pdf, 70 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)

- Dans Duplessis, il **existe un besoin de concertation** entre les organismes afin d'éviter, notamment, le dédoublement de services et d'expertise. L'objectif est de s'assurer que les individus dans le besoin puissent connaître LA porte d'entrée pour accéder à toute la gamme de services en sécurité alimentaire.

Il existe **11 organismes s'impliquant sur le territoire pour assurer l'essentiel**, notamment pour une plus grande sécurité alimentaire. Ceux-ci travaillent pour assurer des services variés en alimentation (ex. dépannage, repas, cuisines collectives, paniers de Noël, collations, jardins, etc.), pour récupérer des aliments sains, pour améliorer l'offre d'aliments sains dans les petites communautés, pour diminuer le gaspillage alimentaire, tout en se concertant et en travaillant en collaboration. Lors de période socioéconomique plus difficile, la région connaît une importante solidarité : plusieurs organismes s'assurent de répondre aux besoins les plus criants. Ces organismes sont généralement accessibles à tous, mais rejoignent notamment les aînés, les jeunes, les femmes, les familles et les personnes seules.

En 2019-2020, Centraide Duplessis a soutenu **6 de ces organismes** intervenant dans le champ d'action **Assurer l'essentiel** ; représentant environ 29 % de son budget.

Organismes soutenus pour Assurer l'essentiel	
Transit Sept-Îles	55 000 \$
Centre de dépannage du Parc-Ferland	12 000 \$
Comptoir alimentaire de Sept-Îles	10 000 \$
Centre d'action bénévole de la Minganie	2 5000 \$
Centre d'action bénévole Le Virage	10 000 \$
Fonds Irène Gauthier	15 000 \$
Transit Sept-Îles – Urgence médicaments	3 000 \$

Quelques retombées des actions des organismes :

Au total, en 2019-2020, 7 742 personnes ont reçu des denrées ou participé à des activités visant à pallier l'insécurité alimentaire : cuisines collectives, jardins communautaires, ateliers de cuisine, repas à domicile, etc. Voici quelques chiffres :

- 2 591 dépannages alimentaires réalisés sur l'ensemble du territoire de Duplessis ;
- 261 personnes en situation d'itinérance ont été hébergées et accompagnées afin de leur donner le temps de reprendre le contrôle de leur vie ;
- 62 personnes ont reçu de l'aide de dernier recours grâce à deux fonds dédiés financés par Centraide Duplessis ;

Des concertations pour assurer l'essentiel

Concertations régionales

- *L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord* a émis des priorités d'action dont une en matière de sécurité alimentaire pour l'ensemble des MRC de la région, mais aussi d'autres priorités pour assurer l'essentiel (ex. gestion des finances, prévenir l'itinérance) ;
- *La Table santé et qualité vie Côte-Nord (TSQvie09)* a ciblé les saines habitudes de vie et le développement des communautés comme axes d'intervention, incluant des priorités visant la sécurité alimentaire pour tous, l'itinérance et l'habitation ;
- *Le comité régional en itinérance* souhaite améliorer l'accessibilité, la qualité, la continuité et la complémentarité des services pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Par exemple, ce comité a réalisé une première étude pour connaître le visage de l'itinérance sur le territoire. Il fera également un répertoire des services, des outils pour accompagner les intervenants, etc. ;
- *Le fonds de soutien au développement de communauté en santé* ;
- *Le comité régional de lutte à la pauvreté* travaille à la défense des droits et à faire des représentations pour avoir un plus grand accès aux aliments sains à peu de frais ;
- *Le nouveau Comité régional Équité en alimentation* vise pour sa part la concertation de tous les acteurs liés à la sécurité alimentaire sur le territoire ;
- *Le programme québécois d'initiative sociale* qui est destiné à soutenir différentes initiatives du territoire en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- *Le Programme de subvention en matière de sécurité alimentaire Côte-Nord* vise à supporter financièrement les organismes en matière de sécurité alimentaire ;

3.2 Briser l'isolement

3.2.1 L'isolement, une fracture sociale²⁶

L'isolement social désigne « l'ensemble des situations de vie marquées par des interactions limitées en nombre, en fréquence et en qualité. »²⁷ L'isolement, subit et non souhaité, peut survenir rapidement ou progressivement à certains moments dans la trajectoire de vie d'une personne, être temporaire ou devenir permanent. Les facteurs de l'isolement sont variés et souvent cumulatifs : sociaux, psychologiques et physiques. Voici quelques exemples de ce qui peut contribuer à l'isolement social :

- Exclusion sociale
- Marginalité
- Précarité financière
- Le genre et l'âge
- Les nouvelles étapes dans sa vie
- L'éducation
- Problèmes physiques et mentaux
- Éloignement ou déménagement
- Vivre seul
- Changement dans la structure familiale
- Faire partie d'une minorité (Ex. sexuelle, ethnique, etc.)
- Culture, discrimination et préjugés
- Services difficilement accessibles et peu adaptés

L'isolement peut toucher tout le monde, mais s'amplifie avec le vieillissement de la personne. Les personnes les plus vulnérables, socialement et matériellement, sont plus à risque d'en vivre et d'en subir les conséquences. Celles-ci sont variées : diminution de l'espérance de vie, augmentation des risques de maladies, dépression, sentiment de solitude, baisse d'estime de soi, perte de confiance, perte de repères (rôle, identité, etc.), dépendances, etc.

²⁶ BUREAU, G., Cardinal, L., Côté, M., Gagnon, É., Maurice, A., Paquet, S., Rose-Maltais, J., & Tourigny, A. (2017). Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement : Une trousse d'accompagnement. Québec : FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches (FADOQ – RQCA) <https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2017/12/trousse-daccompagnement.pdf> et COLLECTIF AÎNÉS – ISOLEMENT SOCIAL. « L'isolement social, un enjeu pour tous ! », dans Association Québécoise des soins palliatifs, https://www.aqsp.org/wp-content/uploads/2018/12/Brochure_Sensibilisation_CollectifAinesIS_sept017-1.pdf, (Pages Consultée le 20 octobre 2020) et MONA LISA. "L'isolement relationnel, une fracture sociale", dans Mona Lisa – Engagés contre l'isolement des aînés, <https://www.monalisa-asso.fr/isolement-social/c-est-quoi>, (Page consultée le 20 octobre 2020)

²⁷ BUREAU, G. et al., op. cit.

Briser l'isolement, c'est procurer aux personnes marginalisées du soutien, des réseaux d'entraide, des lieux d'appartenance et des possibilités de s'engager dans sa communauté. Les sociétés qui permettent à chaque citoyen de prendre place et d'y jouer un rôle se portent mieux que celles qui isolent et qui excluent. Cela peut se faire de différentes façons : en outillant la personne et en l'encourageant à croire en ses capacités, en reconnaissant sa valeur et sa dignité et en l'aidant à tisser des liens avec les réseaux autour d'elle (ex. emploi, familial, social, etc.).

3.2.2 Un portrait des enjeux liés à l'isolement social

Détresse sociale

- Les différentes crises économiques apportent beaucoup de détresse sociale, plus particulièrement chez les hommes ;
- Le taux annuel moyen de **mortalité par suicide**, entre 2008-2012, par 100 000 personnes, était pour la Côte-Nord de 17,6 % (c. 14,4 % au Québec) ;²⁸
- En 2014-2015, c'est 2,2 % de la population de la Côte-Nord âgée de 15 ans et plus qui a **songé sérieusement au suicide** (statistiques excluant les tentatives) ;²⁹
- Dans l'ensemble de la Côte-Nord, on dénombre plus de femmes (30 % c. 21 % pour les hommes), surtout âgées entre 15-24 ans, ayant un niveau élevé de détresse psychologique ; situation similaire au reste du Québec. La détresse diminue à mesure que l'âge augmente, tant chez les hommes que chez les femmes. Enfin, les couples sans enfants à la maison sont moins nombreux (21 %) à se trouver avec un niveau élevé de détresse, comparativement aux personnes seules (34 %), aux couples avec enfants (26 %) ou aux personnes vivant dans une famille monoparentale (32 %).³⁰
- **Le Centre de Prévention Suicide de la Côte-Nord** a ouvert 535 dossiers en 2018-2019 ; de ceux-ci, 62 % des personnes provenaient de la région de Duplessis. Sur l'ensemble de ces dossiers, 5 % des demandes provenaient d'enfants, 17 % des adolescents, 41 % des jeunes adultes (18-34 ans), 30 % des 35-64 ans et 7 % des aînés. En plus des 535 dossiers, il y a eu 125 dossiers concernant des demandes d'autochtones. Au total, en 2018-2019, ce sont 4 032 interventions téléphoniques réalisées dont 37 % de la clientèle était des personnes suicidaires et 26 % des intervenants.

²⁸ CENTRE INTÉGRÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, op. cit., Plan d'action régional 2016-2020

²⁹ THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ, op. cit..

³⁰ THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ, op. cit.

Voici des exemples de problématiques rencontrées :

- Santé mentale et santé physique ;
- Rupture ;
- Pertes diverses ;
- Deuil ;
- Isolement ;
- Problèmes relationnels, familiaux et conjugaux ;
- Problèmes financiers ;
- Harcèlement ;
- Intimidation ;
- Violence ;
- Abus de substance et de jeu.

Santé mentale

En 2014-2015, comme d'autres régions du Québec, on constatait une augmentation **des problèmes de santé mentale** sur la Côte-Nord. La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières seraient les secteurs avec proportionnellement plus de personnes avec une problématique en santé mentale. Environ 11 % de la population de cette région aurait reçu un diagnostic de troubles mentaux (ex. anxio-dépressifs), ce qui est légèrement moins que le reste du Québec. Ces personnes sont plus à risque de dépendances et mauvaises habitudes de vie, ayant des impacts néfastes sur leur santé physique.³¹

Quelques données sur les aînés

Comme il a été mentionné dans le portrait socioéconomique du territoire, la Côte-Nord est caractérisée par le vieillissement de sa population, accéléré par son exode. Plus à risque de vivre de la pauvreté, de l'exclusion sociale et de l'isolement, il demeure essentiel de veiller au bien-être des aînés.

- Près du 5^e des personnes âgées de 65 ans ou plus au Canada affirment manquer de compagnie et avoir le sentiment d'être délaissées ou isolées. De plus, selon le Conseil national des aînés, 30 % des aînés sont à risque d'isolement social ;
- La Table des aînés de la Côte-Nord a fait [des portraits pour chaque localité du territoire](#).

³¹ THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ, op. cit.

Proches aidants

Le **nombre de proches aidants** augmente de plus en plus. Ceux-ci offrent des soins et du soutien à domicile sans rémunération. En 2012, c'est environ 17 % des personnes âgées de 15 ans et plus qui étaient de proches aidants, ce pourcentage pourrait atteindre 28 % en 2061.

Préjugés

Dans le milieu, il semble y avoir des préjugés à l'égard de certains groupes, notamment à l'égard des autochtones, des personnes vivant en HLM et des immigrants. Par exemple, on entend parfois qu'il est difficile de trouver un emploi pour les nouveaux immigrants, malgré la pénurie de main d'œuvre dans plusieurs entreprises. Autre exemple, historiquement, plusieurs membres de la population percevaient négativement les communautés innues. Maintenant, avec leur développement positif en cours, il existe même une certaine envie. Certains voient même au cœur de leur développement, les avantages de leur statut particulier.³²

Vie sociale³³

- En 2014-2015, environ 10 % de la population de la Côte-Nord éprouvait de la **difficulté à concilier travail/famille/social**. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux (13 % c. 5,7 % chez les femmes) à rencontrer cette difficulté ;
- En 2014-2015, une grande majorité de la population de la Côte-Nord s'estimait **satisfaite de leur vie sociale**.

Handicap

- En 2012, sur la Côte-Nord, on estimait environ à 7 915 personnes de 15 ans et plus vivant avec une incapacité, soit 57 % de celles-ci âgées entre 15-64 ans et 43 % âgées de 65 ans et plus. De plus, 31 % des incapacités étaient légères, 17 % modérées, 23 % graves et 27 % très graves. Enfin, les personnes peuvent avoir plusieurs incapacités ; celles qui reviennent le plus fréquemment sont liées à la mobilité, à la flexibilité et à la douleur ;³⁴
- Soulignons également que les organismes travaillant auprès de ces personnes sont confrontés à de plus grands défis en matière de financement, amenant un grand roulement de personnel et des difficultés à assurer à tous l'accès aux services. Le tout complexifie les interventions ;

³² Gédéon VERREAULT, et al., *op. cit.*

³³ THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ, *op. cit.*

³⁴ OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES. « Estimations de population avec incapacité en 2012 – Région administrative de la Côte-Nord », 2018, dans Offices des personnes handicapées, https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations_de_population_2012/DOC_Estim_pop_2012_R09.pdf (Document consulté le 20 octobre 2020)

- De plus, l'accessibilité universelle demeure un enjeu majeur sur le territoire. Les institutions publiques ont fait des améliorations qui sont acceptables. Toutefois, la majorité des entreprises privées, notamment touristiques, ne sont pas accessibles universellement, alors qu'il existe pourtant des fonds pour soutenir les travaux.

Dépendances

- En 2019, on comptait un peu moins de consommateurs d'alcool sur la Côte-Nord (76 %) qu'au Québec (85 %) et leur fréquence de consommation est également moindre (1,6 fois par semaine c. 1,9 au Québec). De surcroît, ils sont moins nombreux à consommer de l'alcool chez des amis, au restaurant et en jouant à des jeux de hasard, (respectivement 67 % c. 77 % au Québec, 55 % c. 68 % au Québec et 10 % c. 15 % au Québec) ;³⁵
- En 2018, la Côte-Nord était la deuxième région ayant un taux élevé de participation régulière aux jeux de hasard (44,6 % de la population adulte), alors que la moyenne au Québec était de 34,9 % ;³⁶
- En 2014-2015, on dénombrait davantage d'hommes que de femmes ayant consommé des drogues, ainsi que davantage de jeunes.³⁷ Toutefois, la consommation des jeunes de la Côte-Nord serait plutôt similaire à celle des jeunes du Québec.

Violence à l'égard des femmes :

- Dans la région de la Côte-Nord les femmes demeurent nettement plus nombreuses à être victimes de violence. Les taux de victimisation des Nord-Côtières surpassent et de loin les taux nationaux, et, en matière d'agression sexuelle, celui des mineures est alarmant. Les Nord-Côtières sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les Québécoises à être victimes de violence conjugale.³⁸ De plus, les femmes autochtones sont encore plus susceptibles d'être victimes de violence, de violence conjugale et d'homicides, que les femmes allochtones. De plus, celles-ci sont beaucoup moins susceptibles de signaler de tels crimes à la police ;³⁹

³⁵ ÉDUC-ALCOOL. « Les régions du Québec et l'alcool, 2019, dans Éduc-Alcool, <https://educalcohol.qc.ca/faits-et-effets/statistiques-provinciales/cote-nord-et-lalcol/> (Page Consultée le 20 octobre 2020)

³⁶ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Les jeux de hasard et d'argent au Québec et en régions », 2018, https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/Les_jeux_de_hasard_et_d_argent_au_Quebec_et_en_regions_statistiques_de_participation_en_2018.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)

³⁷ THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ, op. cit.

³⁸ CHABOT, Christine et al., *op. cit.*, p. 65 à 70 (Document consulté le 26 août 2019)

³⁹ RAPPORT FINAL. « Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées », volume 1a, 2019 <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf> (Document consulté le 20 octobre 2020)

- 66 % de la clientèle du CAVAC était constitué de femmes en 2017-2018. De plus, les crimes en matière de violence conjugale étaient les crimes les plus souvent dénoncés ;⁴⁰
- Une répartition des données selon le sexe démontre que davantage de femmes font appel aux services du CAVAC. Pour l'année à l'étude, elles représentent en moyenne 66,71 % de la clientèle.

Les interventions des acteurs en place

La présente section ciblera les acteurs du milieu communautaire et des concertations qui œuvrent directement avec le champ d'action de Centraide Duplessis « Briser l'isolement ».

Organismes communautaires travaillant pour briser l'isolement

Il existe **21 organismes s'impliquant sur le territoire pour briser l'isolement**. Ceux-ci travaillent notamment pour assurer des services variés : lieu de regroupement et d'échanges, information, accompagnement, interventions, soutien, activités sociales et éducatives, répit, thérapie, références, milieu de vie accueillant, etc. Ces organismes sont généralement accessibles à tous, mais rejoignent notamment les aînés, les jeunes, les femmes, les familles, les personnes seules, les personnes ayant un handicap, les personnes avec un problème de santé mentale. En 2019-2020, Centraide Duplessis soutient **15 de ces organismes** dans le **champ d'action Briser l'isolement** ; cela représente environ 47 % du budget de Centraide Duplessis.

Organismes soutenus pour Briser l'isolement social	
Association des aidants naturels de la Côte-Nord	17 680 \$
Centre de prévention du suicide de la Côte-Nord	8 000 \$
Éki-Lib Santé Côte-Nord	10 000 \$
Centre d'action bénévole de Port-Cartier	5 000 \$
A.P.A.M.E.	12 000 \$
A.S.L.S.C.P.V.H.	1 500 \$
Hommes Sept-Îles	20 000 \$
L'Âtre Sept-Îles	18 000 \$
Centre d'intervention Le Rond-Point	10 000 \$
Module d'épanouissement à la vie	2 500 \$
Centre d'action bénévole de la Minganie	5 500 \$
Maison du Tonnerre	9 000 \$
L'Espoir de Shelna	26 000 \$
Senior Citizen Club of Chevery	8 000 \$
Maison d'aide et d'hébergement de Fermont	21 000 \$

⁴⁰ CAVAC CÔTE-NORD. « Rapport annuel du CAVAC Côte-Nord 2017-2018 », 2018 <https://cavac.qc.ca/wp-content/uploads/2019/01/cote-17-18.pdf> (Document consulté le 20 octobre 2020)

Quelques retombées des actions des organismes :

Au total, en 2019-2020, 4 783 personnes ont brisé l'isolement en participant à des programmes de répit, des programmes de soutien, de l'intervention individuelle ou de groupe, de l'accompagnement spécialisé, etc. Voici quelques chiffres :

- 4 032 interventions téléphoniques en prévention du suicide ont pu être réalisées ;
- Parfois la livraison de la popote roulante est le seul moment dans la journée où un aîné reçoit une visite. Cette année ce sont 23 019 repas qui ont été livrés ;
- 234 interventions d'aide et de soutien, auprès de proches de personnes ayant des enjeux de santé mentale, ont été effectuées.

Des concertations pour briser l'isolement

L'Assemblée des MRC de la Côte-Nord a émis une priorité d'action directement sur l'inclusion sociale et le fait de briser l'isolement. D'autres des priorités de cette assemblée touchent également indirectement cet enjeu social (ex. sensibilisation sur les préjugés, transport collectif, concertation, etc.). De plus, cette Assemblée propose comme priorité de bâtir des ponts avec les Premières Nations, qui sont touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale, afin de favoriser une meilleure compréhension et connaissance mutuelle. Une région plus solidaire et inclusive.

Par ailleurs, bon nombre des concertations du milieu travaillent sur des enjeux et problématiques variées visant chacune, à sa façon, à contrer les causes et les effets de l'isolement social tout en favorisant une plus grande inclusion sociale. Soulignons par exemple le travail de la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord, qui vise à permettre aux aînés de bien vieillir et vivre chez eux, dans leur communauté et dans leur milieu de vie. Par exemple, cette table a comme priorités d'améliorer l'accompagnement et les services à domicile, de faciliter les déplacements des aînés, de faciliter la participation sociale des aînés, que la Côte-Nord soit « l'amie des aînés ».

3.3 Soutenir la réussite des jeunes

3.3.1 Définition de la réussite des jeunes

Agir dès les premières années de vie est essentiel lorsqu'il s'agit de vouloir briser le cycle de la pauvreté ; c'est pourquoi Centraide Duplessis a comme **troisième champ d'action** « **Soutenir la réussite des jeunes** ». « *Pour chaque enfant, les jeunes années représentent un passage crucial marqué par les premiers apprentissages, la socialisation et la découverte de soi, de ses talents, de ses préférences et de ses qualités.* »⁴¹

La réussite des jeunes ne se situera pas seulement d'un point de vue scolaire, mais aussi du point de vue de la réalisation personnelle. Cette réussite s'inscrit dans un continuum de services et d'accompagnement dès la petite enfance sous une responsabilité partagée (ex. parents, jeunes, professeurs, communauté, amis, etc.). Il s'avère essentiel de favoriser le bien-être des enfants d'âge préscolaire (0-5 an) en soutenant leur développement global (physique, affectif, moteur, cognitif, social, langage) dans chacune des étapes de celui-ci. Un élément central à ce bien-être est d'éviter toute forme de maltraitance qui peut avoir des impacts néfastes sur sa vie actuelle et future (ex. maladie, faible estime de soi, difficultés scolaires, détérioration de la santé mentale, etc.) et on constate qu'il y a encore plus de risque, lorsqu'il y a maltraitance lors de la petite enfance.

⁴¹ CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC. « Mémoire du Conseil du patronat du Québec (CPQ) dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative et de la Commission sur l'éducation à la petite enfance », 2016, dans Conseil du Patronat du Québec, <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/memoire1116.pdf>, (Document consulté le 20 octobre 2020)

Voici quelques déterminants qui sont des facteurs dans la réussite des jeunes⁴² :

Facteurs personnels	Facteurs scolaires	Facteurs familiaux	Facteurs sociaux
<ul style="list-style-type: none"> • Autocontrôle et conduites sociales et comportementales • Association avec les pairs • Alimentation et activités physiques • Tabac-alcool-drogue • Conciliation études-travail • Sentiment dépressif • Estime de soi • Rendement scolaire en lecture, écriture et mathématique • Motivation et engagement • Aspirations scolaires et professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Relation maître-élève • Pratiques pédagogiques et éducatives • Pratiques de gestion • Soutien aux élèves en difficulté • Climat scolaire • Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de l'éducation • Encadrement et soutien parental, en encourageant autonomie • Communication optimale et respectueuse • Ce que le parent valorise et ses habitudes de vie • Réalité économique • Santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> • Quartier de résidence et voisinage • Ressources du milieu • Isolement social • Réalité d'emploi • Amis

3.3.2 Un portrait des enjeux rencontrés par les jeunes

Il existe dans notre région encore trop d'enfants grandissant dans des milieux qui ne possèdent pas toujours les ressources et le soutien nécessaires pour leur procurer un environnement et des conditions favorables à leur développement. Trop d'enfants entrent à la maternelle en étant mal préparés et accumulent dès lors des retards qui risquent de se faire sentir tout au long de leur parcours scolaire. Trop d'adolescents quittent l'école sans diplôme. Ils risquent alors de devenir des adultes avec des emplois précaires et mal rémunérés et de s'inscrire dans un cycle de pauvreté qu'ils auront de la difficulté à éviter pour leurs enfants.

⁴² Tiré du plan d'action Centraide GIM

Voici quelques éléments qui illustrent le portrait de la réalité des jeunes :

Décrochage scolaire

Malgré le faible niveau de scolarisation et les faibles taux de diplomation des 25-64 ans, le **décrochage scolaire** aurait diminué sur le territoire et la scolarisation aurait augmenté. Toutefois, pour la Côte-Nord, en 2012-2013, le taux de décrochage scolaire est beaucoup plus élevé que le reste du Québec (26,3 % c. 15,3 %), et les garçons sont encore plus touchés que les filles.⁴³ Les communautés plus éloignées des centres urbains auraient parfois une perception négative de l'école ; d'un autre côté, les parents peu scolarisés peuvent parfois se sentir avec insuffisamment de moyens pour soutenir leurs enfants à l'école. Aussi, certains milieux sont éloignés des écoles secondaires, pouvant être un obstacle au cheminement scolaire.

Signalements

En 2017-2018, on dénote 3126 **signalements à la protection de la jeunesse** (augmentation de +1 006 depuis 2016) ; de ceux-ci, 991 ont été retenus. Dans les signalements retenus, 336 concernaient les 0-5 an, 409 les 6-12 ans, 188 les 13-15 ans et 58 les 16-17 ans. Les principales problématiques des signalements retenus étaient la négligence ou les risques de négligences, les abus physiques et les mauvais traitements psychologiques. Enfin, 49,5 % des signalements retenus ont ensuite eu des décisions affirmant que la sécurité ou le développement de l'enfant était compromis. Au total, il y a eu 1 053 enfants pris en charge par la DPJ, principalement par le biais d'un suivi auprès de la famille ou en confiant l'enfant à un tiers significatif.⁴⁴

Autres données⁴⁵

- Une majorité d'élèves du primaire aurait de la difficulté à gérer le stress, les émotions et à résoudre des conflits interpersonnels ;
- Une bonne proportion des élèves, autant du primaire que du secondaire, ont une lacune en ce qui concerne les besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger, dormir, etc.) ;

⁴³ RAP CÔTE-NORD. « Portrait de la MRC Haute-Côte-Nord et Manicouagan », 2019 <http://rapcotenord.ca/fr/documentation/fiches-portrait-des-mrc-de-la-cote-nord-avril-2019> (Document consulté le 20 octobre 2020) et THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ, op. cit.

⁴⁴ CISSS CÔTE-NORD. « LPJ – Signalements traités durant l'année, 2017-2018 », 2018, dans CISSS Côte-Nord, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/Rapports/Rapports_du_DPJ/Statistiques_2017-2018.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)

⁴⁵ COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE. 'Plan stratégique 2010-2015', dans Commission scolaire de l'Estuaire, https://www.csestuaire.qc.ca/sites/default/files/Commission%20scolaire_Plan_strategique.pdf, 24 pages (Document consulté le 20 octobre 2020).

- Les habitudes de vie des jeunes de la région sont généralement moins bonnes : plus de surpoids, sédentarité, de consommation d'alcool et de drogues ;⁴⁶
- L'emploi étudiant est beaucoup plus fréquent dans la région qu'au Québec, et les filles travaillent davantage ;
- Pour le secondaire, on constate des phénomènes préoccupants liés à la sexualité des élèves (nombre de partenaires, ITSS en augmentation, protection, etc.) ;
- Une grande proportion d'enfants commence l'école avec des déficits sur le plan psychomoteur, cognitif, langagier ou encore socioaffectif, ce qui constitue un risque pour leur réussite ;⁴⁷
- Certains jeunes, notamment ceux qui ont 18 ans et plus ou ceux vivant dans les périphéries, n'ont pas de lieu de socialisation (ex. comme les maisons des jeunes) dans le milieu communautaire. Ils ont très peu d'occupations possibles.

Les interventions des acteurs en place

La présente section ciblera les acteurs du milieu communautaire et des concertations qui œuvrent directement avec le champ d'action de Centraide Duplessis **Soutenir la réussite des jeunes**.

Organismes communautaires liés à la réussite des jeunes

Il existe **9 organismes s'impliquant sur le territoire pour soutenir la réussite des jeunes**, notamment par des activités récréatives, culturelles et sociales, par des activités d'éducation et de sensibilisation, du soutien à des initiatives, en les impliquant socialement, de l'aide au devoir, du soutien varié dans leur parcours de vie, etc. Ces organismes sont généralement destinés aux jeunes (enfants, adolescents, et parfois jusqu'à 35 ans) et à leurs parents. En 2019-2020, Centraide Duplessis soutient **3 de ces organismes** dans le champ d'action Soutenir la réussite des jeunes ; cela représente environ 17 % du budget de Centraide Duplessis.

Organismes soutenus pour Soutenir la réussite des jeunes	
Maison de la famille de Port-Cartier	21 200 \$
Centre d'intervention Le Rond-Point	2 000 \$
L'Envol Maison de la famille	40 000 \$

⁴⁶ RAP CÔTE-NORD. *op. cit.*, Haute-Côte-Nord et Manicouagan.

⁴⁷ ÉCLORE CÔTE-NORD. « Plan d'action, instance régionale, du juillet 2018 au 30 juin 2020 », 2018 <https://contenu.william.coop/SitesClients/10119/Documents/Divers/%C3%89clore%20C%C3%B4te-Nord//2019-2020%20Rapport%20annuel%20%C3%89clore%20V%20INTERNET.pdf> (Document consulté le 20 octobre 2020)

Quelques retombées des actions des organismes :

Au total, en 2019-2020, 10 169 personnes ont reçu des services directs visant à soutenir leur réussite : aide aux devoirs, intervention auprès des parents, activités de sensibilisation, aide individualisée, développement de compétences, etc.

Voici quelques chiffres en 2019-2020 :

- Grâce aux dons reçus, Centraide Duplessis peut soutenir les 3 organismes familles du territoire ;
- L'an passé, c'est 1 251 enfants qui ont bénéficié des services de ces organismes ;
- 202 enfants défavorisés ont pu entamer la rentrée scolaire avec tout le matériel nécessaire et bénéficier d'aide aux devoirs tout au long de l'année.

3.4 Bâtir des milieux de vie rassembleurs

3.4.1 Centraide Duplessis, un leader social

« La mobilisation, c'est s'unir pour inventer un avenir meilleur »

Par son quatrième champ d'action, **Bâtir des milieux de vie rassembleurs**, Centraide Duplessis souhaite soutenir des besoins ou des projets pouvant subvenir en cours d'année, et qui touchent un des trois autres champs d'action. En plus, Centraide Duplessis vise à soutenir des activités favorisant la concertation, l'information, la formation et les échanges entre les acteurs communautaires. Il arrive également que Centraide Duplessis observe des besoins puis prenne l'initiative de mettre en branle des comités de travail pour y répondre. Ainsi, l'organisme agit comme un levier social essentiel au milieu.

Soulignons que le soutien de Centraide Duplessis va bien au-delà de l'apport financier : l'organisme offre également du temps et de l'accompagnement à l'ensemble des organismes selon les besoins, en plus des différentes instances de concertation auxquelles Centraide Duplessis s'implique.

3.4.2 Organismes communautaires travaillant pour bâtir des milieux de vie rassembleurs

Il existe 13 organismes s'impliquant sur le territoire pour bâtir des milieux de vie rassembleurs. Ceux-ci travaillent notamment pour assurer des services variés : des activités en centre de jour pour les aînés et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, du coaching familial (enfant 0 à 17 ans et leurs parents), groupe d'entraide pour les aidants naturels. En 2019-2020, Centraide Duplessis soutient 3 de ces organismes et cela représente environ 12 % du budget de Centraide Duplessis.

Organismes soutenus pour Bâtir des milieux de vie rassembleurs	
Centre d'action bénévole de Port-Cartier	10 000 \$
Centre le Volet des Femmes	7 000 \$
Oasis du Bel-Âge	7 200 \$

Quelques retombées des actions des organismes :

Au total, 2019-2020, 187 personnes ont reçu des services directs visant à bâtir des milieux de vie rassembleurs.

- Tous les Centres d'action bénévole de Duplessis reçoivent du soutien de Centraide Duplessis ;
- 923, c'est le nombre de bénévoles ayant œuvré auprès des organismes que nous soutenons au cours de la dernière année ;
- Cela représente plus 31 000 heures de bénévolat.

3.5 Synthèse des priorités d'action et résultats souhaités dans les champs d'action de Centraide Duplessis

Afin de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale, les acteurs du milieu travaillent de concert afin de réfléchir et agir conjointement sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale, mais aussi aux solutions pour en diminuer les effets. Chaque acteur joue un rôle essentiel dans ce processus, notamment Centraide Duplessis par son rôle de leader social.

<p>ASSURER L'ESSENTIEL</p> <p>Objectif général : Centraide Duplessis a ciblé des priorités d'actions qui visent à répondre aux besoins de base, et qui visent plus particulièrement la sécurité et l'autonomie alimentaire en favorisant une alimentation saine et abordable pour l'ensemble de la population du territoire, abordable, et ce, tout au long de l'année.</p>	<p>BRISER L'ISOLEMENT :</p> <p>Objectif général : Centraide Duplessis a ciblé des priorités d'actions qui visent à briser l'isolement, à favoriser une plus grande inclusion de tous et à assurer un continuum de services optimal d'accompagnement et d'aide.</p>	<p>SOUTENIR LA RÉUSSITE DES JEUNES :</p> <p>Objectif général : Centraide Duplessis a ciblé des priorités d'actions qui soutiennent la réussite des jeunes en leur offrant un bon départ et un accompagnement tout au long de son parcours jusqu'à la vie adulte.</p>	<p>BÂTIR DES MILIEUX DE VIE RASSEMBLEURS :</p> <p>Objectif général : Centraide Duplessis a ciblé des priorités d'actions qui visent à affirmer et consolider son rôle de levier social dans le développement des communautés de son territoire.</p>
Les priorités d'action			
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès et l'offre de service aux programmes de sécurité et autonomie alimentaires pour les personnes en situation de vulnérabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir et rendre accessible des services de proximité et adaptés aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, et les faire connaître tant aux personnes elles-mêmes qu'aux principaux acteurs concernés et à l'ensemble de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à créer un réseau de bienveillance et sécurisant autour des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les organismes dans le démarrage ou la consolidation d'un service.
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser ou accroître l'adoption de saines habitudes alimentaires pour l'ensemble de la population en agissant également sur la diminution du gaspillage alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le développement des compétences, de l'estime de soi, de la préservation de l'autonomie et de l'intégration sociale des personnes par le biais de diverses activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la réussite éducative. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et consolider les ressources et la concertation dans les services de sécurité alimentaire dans sept-rivières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et favoriser la concertation des acteurs en santé et services sociaux afin de travailler dans une optique de globalité de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Supporter le développement global des jeunes, notamment en encourageant l'implication parentale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les acteurs autour des problématiques issues de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Résultats souhaités

<p>A) Les organismes communautaires soutenus par Centraide Duplessis rejoignent les personnes en situation de vulnérabilité, afin de combler leurs besoins essentiels, de les outiller et de les accompagner, au sein d'un continuum d'activités vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : Nombre de services rendus (ex. repas, dépannage, panier, cuisine collective, etc.), nombre d'accompagnements, nombre de programmes d'activités, nombre de participants, nombre de rencontres, nombre de compétences transmises, nombre de portions cuisinées, prix des aliments, nombre de jours de service, localités desservies, nombre de groupe, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : impact de l'organisme (activités, programmes, projets) sur le comblement des besoins, les compétences ou outils vers l'atteinte d'une plus grande autonomie alimentaire. 	<p>A) Les organismes communautaires associés à Centraide Duplessis œuvrent auprès de personnes en situation de vulnérabilité, pour diminuer leur sentiment d'isolement social et augmenter leur qualité de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : Nombre de personnes rejointes avec les activités, nombre d'activités, événements, nouvelles inscriptions, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : Méthodes : Effets des actions de l'organisme (projets, programmes, services, etc.) en lien avec la diminution des facteurs de risque liés au sentiment d'isolement et l'augmentation de leur qualité de vie, etc. 	<p>A) Les organismes communautaires soutenus par Centraide Duplessis œuvrent directement avec les jeunes sur les déterminants de leur réussite. Ils accompagnent les jeunes au sein d'une approche globale pour accroître leurs compétences affectives, sociales et cognitives et leur motivation/estime de soi, tout en facilitant leur parcours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : nombre d'activités, nombre de participants, fréquence de participation, nombre de jeunes par tranche d'âge. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : description des compétences/expériences transmises, effets des actions de l'organisme sur les déterminants de la persévérance vers l'amélioration des compétences affectives, sociales et cognitives et de la motivation/estime de soi. 	<p>A) Les organismes communautaires associés à Centraide Duplessis travaillent en concertation pour répondre efficacement aux besoins des gens vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : nombre de rencontres, nombre de personne rejointe avec le nouveau service, nombre d'organismes impliqués, nombre de projets réalisés conjointement, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : Effets des actions de l'organisme (projets, programmes, services, etc.) en lien avec les besoins du milieu, type de service mis en place, nature des partenariats, synthèse des objectifs concertés, etc.
<p>B) Les organismes communautaires associés à Centraide Duplessis collaborent avec les acteurs locaux et régionaux, au sein d'un continuum vers la sécurité et l'autonomie alimentaire, pour favoriser l'accessibilité à une saine alimentation pour tous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : Nombre et description de projets mobilisateurs pour améliorer l'accès à une saine alimentation, nombre de personnes touchées directement et indirectement par le projet, nombre de partenaires impliqués dans le projet, nombre de repas livrés et nombre de participants distincts, nombre de kilogrammes de nourriture récupérés, nombre de commerces qui s'impliquent, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : Effet des actions de l'organisme (programmes, activités, services, projets) sur l'accessibilité à une saine alimentation dans les communautés. 	<p>B) Les organismes communautaires associés à Centraide Duplessis offrent un milieu de vie pour favoriser l'épanouissement et l'intégration sociale des personnes en situation de vulnérabilité tout en offrant du soutien aux proches et aux familles de ces personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : Nombre de personnes rejointes avec les activités, nombre d'activités, événements, nouvelles inscriptions, types de compétences acquises (ex. sociale, créative, manuelle), etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : effets des actions de l'organisme (projets, programmes, services, etc.) vers l'épanouissement et l'intégration sociale des personnes (acquisition de compétences, participation à la vie sociale, etc.), etc. 	<p>B) Les organismes communautaires soutenus par Centraide Duplessis œuvrent directement pour soutenir la réussite éducative des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : nombre d'activités, nombre de participants, fréquence de participation, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : description des compétences/expériences transmises, effets des actions de l'organisme pour l'amélioration des compétences liées à la réussite et à la persévérance scolaire. 	<p>B) Centraide Duplessis est reconnu comme un acteur ayant un rôle essentiel dans le tissu social sur l'ensemble du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : nombre de rencontres, nombre d'accompagnement, fonds alloués, nombre d'organismes impliqués dans les lieux de concertation, nombre d'organismes appuyés, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : Effets des actions de l'organisme sur les organismes et les lieux de concertations, type de service mis en place, nature des partenariats, synthèse des objectifs concertés, etc.

	<p>C) Les organismes communautaires associés à Centraide Duplessis collaborent avec les acteurs locaux et régionaux afin de promouvoir et développer la concertation en matière d'isolement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : Nombre et description de projets mobilisateurs, nombre de personnes touchées directement et indirectement par le projet, nombre de partenaires impliqués dans le projet, nombre de participants distincts. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : Effet des actions de l'organisme (programmes, activités, services, projets) sur l'intégration sociale, d'indicateurs qualitatifs : Effets des actions de l'organisme (projets, programmes, services, etc.) sur le niveau de détresse psychosociale et sur leur cheminement vers une meilleure qualité de vie (santé, situation socioéconomique, logement, etc.). 	<p>C) Les organismes communautaires soutenus par Centraide Duplessis œuvrent directement pour le développement global des jeunes, en ciblant certains facteurs de protection pour accroître les compétences cognitives, motrices, sociales et affectives de l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples d'indicateurs quantitatifs</i> : nombre d'activités, nombre d'enfants rejoint, nombre de parents rejoints, nombre de familles rejointes, etc. • <i>Exemples d'indicateurs qualitatifs</i> : description des compétences/expériences transmises, effets des actions de l'organisme sur les facteurs de protection vers l'augmentation des compétences de l'enfant dans les quatre sphères de développement (cognitives, motrices, sociales et affectives). 	
--	---	---	--

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

- Un portrait socioéconomique du territoire ;
- Les enjeux des communautés liés aux quatre champs d'action de Centraide Duplessis ;
- La stratégie de développement social de Centraide Duplessis, incluant sa stratégie d'investissement social et de leadership social ;
- Des priorités d'action et des résultats souhaités, accompagnés d'exemples d'indicateurs pour évaluer les retombées des organismes soutenus par Centraide Duplessis.

L'approche de Centraide Duplessis ; une vision commune.

Une vision du développement social

Le développement social est le fait d'œuvrer à l'amélioration du mieux-être de chaque individu en favorisant sa participation à la vie sociale, culturelle et économique, avec l'objectif que celui-ci réalise son plein potentiel.

Pour y arriver, Centraide Duplessis vise à supporter et reconnaître l'importance des organismes communautaires dans le milieu. Ces derniers, impliquant des personnes clés qui sont au cœur de la réalité, sont les premiers acteurs permettant de lutter concrètement contre la pauvreté et l'exclusion sociale au quotidien.

En participant et en soutenant la concertation et la mobilisation de l'ensemble de ces organismes, Centraide souhaite que l'impact des actions posées ait des répercussions durables sur les changements proposés. Il ne s'agit donc plus ici de jouer uniquement un rôle de bailleur de fonds, mais de faire partie du mouvement et d'accomplir une fonction clé dans le développement social de la grande région de Duplessis.

4. UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Investir socialement et être un leader social... étapes par étapes !

4.1 Les fonds disponibles aux organismes

Centraide Duplessis offre un soutien financier aux organismes œuvrant dans les 4 champs d'action prônés et utilisant une approche qui répond aux valeurs de Centraide Duplessis.

Ainsi, en 2020-2021 Centraide Duplessis investira 372 830 \$ auprès de 27 organismes : voici les fonds qu'offre Centraide Duplessis.

Fonds de soutien aux organismes communautaires

Principal fonds de Centraide Duplessis, celui-ci permet aux organismes communautaires de la région de voir à la satisfaction de besoins sociaux, sans toutefois se substituer au rôle de l'État. Il appuie des actions initiées et menées par le milieu sans prendre lui-même l'initiative d'organiser des services ; il est sensible à l'expérimentation d'approches novatrices et originales. Par ce fonds, Centraide Duplessis souhaite voir la réalisation d'impacts sociaux positifs et durables pour la communauté. En 2019-2020, ce fonds s'élève à 372 830 \$ et permet de répondre aux objectifs des trois champs d'action suivants : Assurer l'essentiel, Briser l'isolement et Soutenir la réussite des jeunes.

Programme de soutien de dernier recours

Ce fonds offre la possibilité d'une meilleure intégration scolaire aux enfants de familles moins favorisées, en leur permettant d'amorcer ou de poursuivre leur cheminement scolaire avec fierté et dignité. Il permet de couvrir en partie l'achat de matériel scolaire et/ou les frais d'inscription, selon la situation familiale et les critères d'admissibilités. Dans les cas d'un retour à l'école après un décrochage ou pour ceux qui effectuent des études postsecondaires, une aide financière peut également être accordée en fonction de la situation. En 2019-2020, ce fonds s'élève à 2 000 \$ et permet de répondre aux objectifs du champ d'action « Soutenir la réussite des jeunes ».

Afin d'être admissibles, les gens doivent être recommandés par un organisme membre de Centraide Duplessis ou un intervenant de la Commission scolaire de l'Estuaire ou du CISSS de la Côte-Nord. Les bénéficiaires et/ou leurs parents doivent s'engager dans un processus de responsabilisation.

Fonds bâtisseur communautaire

Une partie de cette somme est réservée pour des projets et/ou des besoins spéciaux pouvant survenir, chez les organismes, en cours d'année. De plus, un montant est disponible afin de soutenir des activités favorisant la concertation, la mobilisation, l'information, la formation et les échanges entre les acteurs communautaires. En 2019-2020, ce fonds s'élève à 10 000 \$ et permet de répondre aux objectifs du champ d'action « Bâtir des milieux de vie rassembleurs ».

4.2 Processus d'accréditation et de demande de financement

Lors de la demande d'accréditation) et la demande de financement, les organismes doivent faire un lien entre leur mission, leurs objectifs et leurs services/actions ET des priorités d'action d'au moins un champ d'action (voir la section **Synthèse des priorités d'action et résultats souhaités dans les champs d'action de Centraide Duplessis**). Une fois la demande acceptée, lors de la signature du protocole d'entente, les organismes associés doivent cibler quelques résultats souhaités pertinents à leur organisme, ainsi que les indicateurs qu'ils documenteront au cours de leur financement.

Pour l'instant, Centraide Duplessis offre un financement sur une base annuelle. Au besoin, en cas d'urgence, l'organisme est invité à prendre contact avec Centraide Duplessis et après évaluation, Centraide Duplessis pourra le supporter, par exemple avec le fonds de mobilisation communautaire, ou le diriger vers d'autres fonds.

4.2.1 Mécanismes d'investissement

Afin de garantir que chaque dollar contribue à aider les gens vulnérables du territoire, Centraide Duplessis a mis en place des mécanismes d'investissement qui reflètent ses valeurs d'intégrité et de transparence. Ainsi, l'analyse des demandes de financement et le suivi des effets de l'apport de Centraide Duplessis se réalisent avec des bénévoles membres des « Comités d'analyse et de relation avec les organismes » (CARO) dans chaque MRC. Ce sont donc en moyenne 5 analystes-bénévoles de tous les horizons qui forment le CARO annuellement. Ces personnes offrent temps et connaissances pour l'analyse des demandes d'aide financière déposées par les organismes d'ici. Elles transmettent ensuite leurs recommandations aux membres du conseil d'administration afin de garantir un retour significatif à la communauté, qui a de l'impact et qui est porteur de solutions durables.

Le CARO et le conseil d'administration utiliseront donc le présent document, portant sur le portrait, les enjeux et les priorités d'action, comme guide dans l'analyse des demandes de financement. Au fil des ans ce document devra être mis à jour afin de rester le plus fidèle possible aux réalités du milieu ; Centraide Duplessis outillera et accompagnera les membres du CARO dans l'ensemble de ce processus. De plus, par ses implications dans le milieu, cela permettra à Centraide Duplessis de toujours être à l'écoute des besoins du milieu et de s'ajuster en conséquence.

4.2.2 Mécanismes d'évaluation et diffusion des retombées

Processus d'évaluation des actions et redditions de comptes

Les organismes soutenus doivent remettre un rapport de mi-étape, un rapport final ainsi que leur rapport annuel incluant les actions réalisées. Les organismes soutenus devront démontrer le lien entre leur mission et l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Ils devront également démontrer comment sa mission et ses actions répondent aux besoins/priorités du milieu ainsi que les résultats finaux pour les champs d'action de Centraide Duplessis qui le concernent.

Afin d'évaluer les retombées des actions de l'ensemble des organismes soutenus, Centraide Duplessis utilisera sa liste de résultats souhaités et d'indicateurs proposés pour chacun de ses champs d'action (voir la section ***Synthèse des priorités d'action et résultats souhaités dans les champs d'action de Centraide Duplessis***). Les indicateurs sont construits à partir de ceux déjà comptabilisés par les organismes et sont proposés seulement à titre d'exemples. De plus, les organismes doivent respecter les critères d'attribution soumettre leur demande de financement, respecter le protocole d'entente et le processus de reddition de compte.

Diffusion des retombées

Centraide Duplessis produit annuellement un rapport sur les changements sociaux générés par les organismes qu'il soutient, à partir des résultats souhaités dans ses champs d'action et des indicateurs proposés. Centraide Duplessis utilisera donc les données produites par les organismes soutenus. Il encourage également les organismes à intégrer la reddition de compte dans leur rapport annuel.

5. STRATÉGIE DE LEADERSHIP SOCIAL

Comme il a été mentionné initialement, Centraide Duplessis souhaite affirmer son leadership social au sein de sa communauté. La présente section présente des exemples d'action que Centraide Duplessis pourra faire pour poursuivre et consolider ses présents rôles au sein de la communauté :

5.1 Mettre de l'avant l'importance de la concertation sur la pauvreté et l'exclusion sociale

- En s'impliquant de façon active dans diverses instances de concertation en regard des besoins en cours d'année ;
- En collaborant avec des bailleurs de fonds pertinents pour harmoniser les actions, les méthodes de financement et la reddition de compte ;
- En sensibilisant les organismes soutenus de l'importance de se concerter, de travailler en collaboration et en partenariat ainsi que de l'importance du bénévolat dans la réalisation de leur mission. La participation des organismes soutenus aux instances de concertation pertinentes et leurs efforts de collaboration font partie des critères d'analyse et de suivi des demandes de soutien à Centraide Duplessis.

5.2 Solidifier les groupes communautaires que Centraide Duplessis soutient

- En investissant temps et argent pour répondre aux priorités d'action du champ d'action **Bâtir des milieux de vie rassembleurs** ;
- En collaborant avec les organismes soutenus et les acteurs du développement social pour comparer, évaluer et analyser les changements sociaux et les avancées collectives vers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

5.3 Informer et sensibiliser la communauté aux enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale, et aux effets des actions des organismes soutenus

Centraide Duplessis contribue à transformer les perceptions de la population à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion. Ce rôle d'information et de sensibilisation se fait auprès des donateurs, des futurs donateurs, des institutions, des élus et du grand public. De plus, ceci se fait avec la collaboration des organismes soutenus.

Voici différents éléments qui pourront être communiqués :

- Causes et conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que des différentes dynamiques qui y sont liées ;
- Mission et activités des organismes que Centraide Duplessis soutient ;
- L'importance d'une vision globale du développement social de la communauté ;
- Histoires vécues ;
- Changements sociaux produits (issu d'un rapport annuel à cet effet) et l'apport des organismes, sur les réalités et besoins des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, mais aussi l'apport de Centraide Duplessis dans différentes instances.

CONCLUSION

Ce plan d'action en développement social constitue un engagement concret de Centraide Duplessis à l'endroit de son soutien aux membres les plus vulnérables de sa communauté. De plus, cela aura permis de faire le point sur le portrait du territoire en plus des besoins et enjeux présents sur son territoire. Les réalités sociales de ce vaste territoire sont reliées de près à son développement économique. Certes la région de la Côte-Nord est marquée par des caractéristiques socioéconomiques préoccupantes, mais il y a une forte mobilisation pour revitaliser le milieu et assurer l'accès à tous aux services de base. La MRC de Sept-Rivières est caractérisée par la présence d'un centre urbain influençant la dynamique des autres villages voisins ainsi que par le souhait de jouer un rôle majeur dans le renforcement de la concertation. De plus, comme dans chacune des MRC on retrouve de la défavorisation matérielle, de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il demeure essentiel d'assurer un continuum de services et d'action en ce sens. Afin de jouer son rôle de leader social, Centraide Duplessis a ainsi ciblé un objectif général pour chacun de ses champs d'action (Assurer l'essentiel, Briser l'isolement, Soutenir la réussite des jeunes et Bâtir des milieux de vie rassembleurs), puis a ciblé deux à trois priorités d'action pour chacun de ces champs.

Centraide Duplessis est persuadé qu'il est essentiel que tous les acteurs du milieu travaillent de concert afin de réfléchir et agir conjointement sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale, mais aussi aux solutions pour en diminuer les effets. De plus, bien que Centraide Duplessis souhaite poursuivre sa mission de bailleur de fonds, il aspire également à affirmer sa présence dans le milieu par d'autres formes d'implication : participation à des concertations, soutien à la mobilisation, soutien à certains organismes, échanges d'expertises, etc. Cela lui permettra de continuer à être attentif aux besoins de la population et des organismes qu'il soutient, et ainsi adapter ses orientations au long terme.

En établissant une stratégie de développement social, l'organisme souhaite consolider ses actions à travers la communauté, tant par le soutien financier que par ses implications variées. En ciblant des priorités et des résultats à atteindre dans ses quatre champs d'action, Centraide Duplessis sera en mesure de bien évaluer les impacts sociaux réalisés avec son soutien. Par ailleurs, en mettant au clair sa stratégie d'investissement social, mais aussi sa stratégie de leadership social, cela facilitera la collaboration entre Centraide Duplessis, les organismes et l'ensemble du milieu. Le tout demeurant une démarche évolutive, Centraide Duplessis s'assurera de demeurer attentif aux besoins et aux préoccupations que manifesteront les membres de la communauté.

Enfin, une fois que les évaluations des retombées seront faites, Centraide Duplessis sera en mesure de communiquer à la population, aux décideurs et aux donateurs, les progrès réalisés dans le cadre de sa mission.

Au final, notre plus grand souhait est de travailler au développement de communautés dynamiques, caractérisées par des rapports sociaux sains et empreints de solidarité dans notre lutte commune contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

ANNEXES

Annexe 1 – Implication dans les concertations

Nom de la concertation	Secteur
Table action pauvreté Sept-Îles	Sept-Îles
Table communautaire IOC	Sept-Îles
Concertation COVID – Côte-Nord	Côte-Nord
Comité don dédié en santé mentale	Sept-Îles
Comité du Programme de subvention en matière de Sécurité Alimentaire Côte-Nord	Côte-Nord
Projet travailleur de proximité	Sept-Îles
Rencontres de la TROC	Côte-Nord
Rencontres de territoire CISSS	Côte-Nord
Table santé et qualité vie Côte-Nord (TSQvie-09)	Côte-Nord

Un Centraide Duplessis de plus en plus impliqué dans son milieu

Les formes d'implication et de participation que fait Centraide Duplessis sont à différents niveaux : évènements, comités, suivis, analyse, apport d'expertise, consultations, assemblée générale, présence de la directrice générale au conseil d'administration de la Chambre de commerce de Sept-Îles, formations, etc.

De plus, Centraide Duplessis supporte les organismes nécessitant un accompagnement particulier de façon ponctuelle visant à répondre à des enjeux priorités. Par exemple, Centraide Duplessis s'est impliqué dans le projet « Travailleur de proximité », lequel est né de la concertation d'un don dédié en santé mentale. Créé par Centraide Duplessis et regroupant plusieurs organismes communautaires œuvrant en santé mentale, ce comité vise à trouver des projets et des initiatives pertinentes, dans ce champ d'action, et qui auront un réel impact dans notre communauté. Le don dédié en santé mental est un don leader provenant d'un particulier, qui nous a versé 20 000\$ en 2018 et 25 000\$ en 2019, ces montants devant être dédiés à un projet en santé mental. C'est donc grâce à cette initiative que la municipalité de Sept-Îles pourra compter, à partir de l'automne 2020, d'un travailleur de proximité pour la clientèle 25-55 ans. Il s'agissait d'un manque flagrant dans le réseau communautaire actuel de la région, qui sera comblé grâce aux efforts concertés de Centraide Duplessis et des organismes concernés.

CADRE DE RÉFÉRENCE

COMITÉ D’ATTRIBUTION ET DE REDISTRIBUTION DES FONDS AUX ORGANISMES 2020

QUI SOMMES-NOUS ?

Le mouvement Centraide

Centraide Duplessis est une organisation philanthropique membre de Centraide Canada, mouvement qui regroupe près de 80 Centraide à travers le pays. Toutes les régions du Québec sont desservies par les Centraide, lesquels sont autonomes et gérés par des conseils d’administration indépendants et représentatifs de leur communauté. Chacun recueille des dons volontaires sur son territoire pour y investir ensuite dans le réseau des organismes communautaires afin d’agir sur la pauvreté et l’exclusion sociale avec le souci constant d’avoir le plus d’impact possible. Ils soutiennent ainsi 1 500 organismes et projets communautaires qui aident et réconfortent 1,5 million de personnes vulnérables d’ici.

Le territoire de Duplessis

Le territoire de Centraide Duplessis dessert les villes et villages de Rivière-Pentecôte jusqu’à Lourdes-de-Blanc-Sablon, l’Île d’Anticosti et les villes nordiques (Fermont et Schefferville).

Mission

La mission de Centraide Duplessis est de contribuer au renforcement de la collectivité et à l'amélioration de la qualité de vie des gens en contexte de vulnérabilité en misant sur l'entraide, l'engagement et l'action concertée.

Vision

La vision dont s'est dotée Centraide Duplessis est d'agir à titre de bâtisseur communautaire en contribuant aux changements favorisant une société plus humaine et équitable dans une perspective de développement durable.

Valeurs

Les valeurs que privilégie Centraide Duplessis dans la réalisation de sa mission sont l'entraide, l'intégrité, le respect, la solidarité et la justice sociale.

Les champs d'action de Centraide Duplessis

1. Assurer l'essentiel

Ex. : Faciliter l'accès à un logement convenable, procurer une sécurité alimentaire et de quoi se vêtir.

2. Briser l'isolement social

Ex. : Favoriser l'inclusion des personnes vulnérables : aînés, handicapées. Aider les personnes en situation de crise ou avec un enjeu de santé mentale.

3. Bâtir des milieux de vie rassembleurs

Ex. : Renforcer les compétences des intervenants, encourager l'action bénévole.

4. Soutenir la réussite des jeunes

Ex. : Stimuler le développement des tout-petits, encourager la persévérance scolaire, soutien aux parents et familles.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ATTRIBUTION ET DE REDISTRIBUTION DES FONDS AUX ORGANISMES

Le mandat

Soutenir, par son expertise, la prise de décisions du conseil d'administration pour l'attribution des fonds aux organismes en tenant compte des considérants.

La composition

- ✓ Le comité se compose d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 9 personnes (en excluant le membre représentant le CA et la direction générale de Centraide Duplessis).
- ✓ Les membres du CARO sont désignés par la direction générale et le conseil d'administration de l'organisme.
- ✓ Lors de la rencontre visant à débattre de l'analyse individuelle des demandes, le comité se nomme un président.

La présidence du comité

- ✓ La personne assumant la présidence du comité est issue du comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes.
- ✓ Ses principales tâches sont :
 - Présider le comité ;
 - Signer les lettres de confirmation ou de refus aux organismes ayant fait une demande ;
 - Présenter au c.a. les recommandations de son comité à la suite de l'étude.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES

Le conseil d'administration

- ✓ Détermine l'orientation générale et adopte le cadre de référence : les orientations sociales, les règles d'attribution.
- ✓ Détermine annuellement le budget d'attribution des fonds.
- ✓ Approuve la composition du comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes ; reçoit annuellement son rapport et veille à la mise en œuvre des recommandations du comité.
- ✓ Procède à l'attribution annuelle des subventions, sur recommandation du comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes.

Le comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes communautaires (CARO)

- ✓ Reçoit et analyse individuellement les demandes d'aide financière.
- ✓ Se rencontre pour débattre ensemble de leurs analyses individuelles et recommander les montants à redistribuer pour chaque organisme au conseil d'administration.
- ✓ Propose des recommandations s'il y a lieu concernant le ou les organismes.

La direction générale

- ✓ Procède à la mise à jour de tous les documents relatifs au processus d'attribution des fonds.
- ✓ Fournit en amont aux organismes l'information utile en regard du processus d'attribution des fonds.
- ✓ Prend connaissance des demandes d'aide financière reçues, vérifie leur admissibilité et assure la rétroaction avec les organismes.
- ✓ Assure le soutien logistique et fournit les informations utiles au comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes.
- ✓ Assure la gestion courante et le suivi des décisions du conseil d'administration en matière d'attribution des fonds.

CODE D'ÉTHIQUE DES BÉNÉVOLES DU COMITÉ D'ATTRIBUTION ET DE REDISTRIBUTION DES FONDS AUX ORGANISMES

Les principes guidant les relations avec les organismes

- ✓ Centraide Duplessis et les organismes sont des corporations autonomes. Les rapports entre celles-ci s'établissent dans le respect de l'autonomie et de la responsabilisation. Des liens réciproques de collaboration sont établis dans la poursuite d'objectifs sociaux communs.
- ✓ Dans son rôle de distributeur de fonds, Centraide Duplessis vise le développement des organismes plutôt que le contrôle et la surveillance.
- ✓ Centraide Duplessis ne s'inscrit pas en juge sur le bien-fondé de la mission des organismes ni sur celui de leur intervention ; **il évalue plutôt la correspondance entre les objectifs de l'organisme et les objectifs poursuivis par Centraide Duplessis et l'aide offerte à la clientèle.**
- ✓ Malgré les précautions prises, il peut arriver qu'un membre présente un lien indirect avec l'organisme à l'étude ou qu'il se situe en conflit d'intérêts, il doit alors se retirer lors de la discussion du dossier.

Les valeurs à traduire dans les relations avec les organismes et liées au rôle d'attribution des fonds

Le bénévole, dans le cadre de sa fonction au sein du comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes, agit à titre individuel. Centraide Duplessis s'attend à ce qu'il respecte les principes suivants :

- ✓ Impartialité dans l'analyse et dans la cueillette de l'information
- ✓ Le respect des organismes et de leurs représentants
- ✓ Le respect de la confidentialité de l'information relevée dans l'analyse des demandes et entourant la circulation des dossiers
- ✓ La neutralité assurant que les représentants de Centraide Duplessis signifient leurs conflits d'intérêts ou tout autre lien avec les organismes
- ✓ La solidarité envers l'équipe dans le travail et dans les recommandations
- ✓ La solidarité envers les décisions de Centraide Duplessis, reconnaissant ainsi que le comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes est un comité de recommandation au conseil d'administration.

Les règles d'or à adopter lorsque vous rencontrez ou contactez des représentants d'organismes :

- ✓ Au besoin, faire les représentations, en spécifiant votre fonction de bénévole-analyste au sein du comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes de Centraide Duplessis.
- ✓ Prendre rendez-vous, préalablement, avec le représentant de l'organisme pour un entretien téléphonique ou une visite sur les lieux. Cette pratique permettra à votre interlocuteur de se prémunir des documents nécessaires pour répondre efficacement à vos questions.
- ✓ Créer un climat favorable à l'expression ; présenter le but de l'entretien téléphonique ou de la visite et préciser sa durée.
- ✓ Inviter l'organisme à préciser sa demande en abordant d'abord la dimension sociale du dossier et ensuite la demande financière.
- ✓ Demander l'information additionnelle nécessaire afin de bien comprendre la demande et noter celle-ci pour en faire part au comité d'attribution et de redistribution des fonds aux organismes.
- ✓ N'exprimer aucun sentiment favorable ou défavorable (de façon verbale ou non verbale) par rapport à la demande : demeurer neutre et n'anticiper en rien les résultats.

GRILLE D'ANALYSE – DEMANDE DE FINANCEMENT 2020

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme :

Responsable :

Titre :

L'organisme a fourni les documents obligatoires pour le dépôt de sa demande de soutien : Oui Non

FINANCEMENT

MONTANT DEMANDÉ POUR 2020 : \$

Le pourcentage du surplus non affecté est de moins de 50 % des dépenses annuelles :

Oui

Non

Le soutien financier demandé à Centraide est de moins de 50 % du financement total :

Demande : \$

Financement total de l'organisme : \$

% Centraide : %

ANALYSE DE LA DEMANDE FINANCIÈRE

1. ADMISSIBILITÉ ET PRIORISATION	TOTALEMENT	PARTIELLEMENT	PAS DU TOUT	COMMENTAIRE
1.1 La demande de soutien correspond aux priorités suivantes de Centraide :				
Amélioration des conditions de vie ; sortir les gens de la pauvreté, répondre aux besoins élémentaires (se nourrir, se loger, se vêtir, occuper un emploi).				
Santé des gens et des collectivités ; améliorer l'accès à des services de soutien sociaux et liés à la santé,				

favoriser la mobilisation des citoyens et de la collectivité, soutenir l'établissement et l'intégration des gens au sein des collectivités.				
Réussite des jeunes ; améliorer l'accès des jeunes à des programmes d'apprentissage et de développement, aider à la persévérance et la réussite scolaire.				

2. ANALYSE DU PROJET (RÉFÉRENCE SECTION 4 DU FORMULAIRE)	TOTALEMENT	PARTIELLEMENT	PAS DU TOUT	COMMENTAIRE
2.1 Le montant demandé permettra un service direct aux clientèles visées par la mission de l'organisme.				
2.2 Le projet cadre dans la mission de l'organisme.				
2.3 L'organisme démontre la nécessité d'une aide financière de Centraide.				
Le projet vise à implanter, à maintenir ou à consolider des services dans la communauté.				
2.4 Le nombre d'individus rejoint est significatif au financement demandé				
2.5 Le soutien financier est un levier au démarrage ou au maintien d'un projet et/ou d'un service.				

3. GOUVERNANCE	TOTALEMENT	PARTIELLEMENT	PAS DU TOUT	COMMENTAIRE
-----------------------	-------------------	----------------------	--------------------	--------------------

3.1 L'organisme semble se doter d'une gouvernance efficace.				
3.2 L'organisme s'assure que les services offerts correspondent aux besoins de leur clientèle.				
3.3 L'organisme tient des statistiques concernant l'utilisation de ses services et de la clientèle ciblée.				

4. SITUATION FINANCIÈRE	TOTALEMENT	PARTIELLEMENT	PAS DU TOUT	COMMENTAIRE
4.1 L'organisme a des sources de revenus diversifiées.				
4.2 Les prévisions budgétaires sont réalistes.				
4.3 L'utilisation du montant demandé est claire, précise et justifiée.				
4.4 L'organisme justifie l'utilisation future du surplus, s'il y a lieu.				
4.5 La situation financière de l'organisme s'est maintenue sainement au cours des dernières années.				
4.6 Le montant accordé par Centraide au cours de l'année précédente a été utilisé dans sa totalité et selon les ententes établies.				

RETOUR SUR L'ANALYSE

Notez vos observations et/ou vos perceptions.

POINTS FORTS

--

POINTS À AMÉLIORER

RECOMMANDATIONS (commentaires pouvant être formulés dans la lettre adressée à l'organisme en suivi de sa demande)

Montant demandé : \$

Montant proposé par l'analyste : \$

Partenariat avec Centraide Duplessis

- ✓ L'organisme subventionné reconnaît l'importance de faire connaître publiquement son association avec Centraide Duplessis et convient de la souligner dans ses communications écrites, audiovisuelles ou publiques avec ses membres et la population.
- ✓ Centraide Duplessis est autorisé à faire mention de sa relation avec l'organisme, dans sa publicité, son rapport annuel et dans ses communications avec le public en général.
- ✓ L'organisme s'engage à **participer à la campagne de Centraide Duplessis**, par exemple : organisation d'activités, témoignages en entreprise, événements spéciaux et autres.

Suivi administratif

- ✓ Le calendrier du processus d'analyse des demandes d'aide financière prévoit que les organismes reçoivent de Centraide Duplessis, une réponse en avril.
- ✓ Lorsqu'un organisme reçoit une aide financière de Centraide Duplessis, un protocole d'entente précisant les engagements entre Centraide Duplessis et l'organisme est signé entre les deux parties.
- ✓ **L'organisme subventionné fera parvenir un rapport d'avancement et un rapport final justifiant l'utilisation des sommes reçues, et ce, aux dates déterminées dans l'entente avec Centraide Duplessis :**
 - **un rapport d'étape justifiant l'utilisation des sommes reçues avant de recevoir le 2e versement au 31 décembre.**
 - **un rapport final au 31 mars expliquant les réalisations du projet, l'utilisation des sommes reçues et les résultats atteints selon les indicateurs ciblés en début d'année.**

CLIENTÈLE TOUCHÉE PAR LES ACTIONS MENÉES

Description de la clientèle desservie par le soutien financier de Centraide Duplessis:

Suite à votre demande, si le montant qui vous a été accordé est moindre que celui demandé, expliquez-nous comment les sommes seront réparties à votre activité, service ou projet et quelles seront vos priorités.

2 000 caractères maximum

Nom du responsable : _____

Signature : _____

Date : _____

CENTRAIDE DUPLESSIS
Téléphone : 418-962-2011 poste 1
Courriel : info@centraideduplessis.org



Centraide
Duplessis
Nous tous, ici

RAPPORT FINAL AU 31 MAI 2021

CLIENTÈLE TOUCHÉE PAR LES ACTIONS MENÉES

Description de la clientèle desservie par le soutien financier de Centraide Duplessis:

Nom du responsable : _____

Signature : _____

Date : _____

CENTRAIDE DUPLESSIS
Téléphone : 418-962-2011 poste 1
Courriel : info@centraideduplessis.org

BIBLIOGRAPHIE

- AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION - QUÉBEC. « Région administrative - 09 – Côte-Nord », 2019, dans Affaires municipales et Habitation - Québec, https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_09.pdf, 7 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- ALLIANCE EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS. « Portrait des conditions de vie des aînés - Côte-Nord », 2016, http://www.tabledesainescn.com/sites/default/files/portrait_aines_region_cote-nord_aout2016_vf.pdf, 82 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- BUREAU, G., Cardinal, L., Côté, M., Gagnon, É., Maurice, A., Paquet, S., Rose-Maltais, J., & Tourigny, A. (2017). Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement : Une trousse d'accompagnement. Québec : FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches (FADOQ – RQCA) <https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2017/12/trousse-daccompagnement.pdf>
- CAVAC CÔTE-NORD. « Rapport annuel du CAVAC Côte-Nord 2017-2018 », 2018 <https://cavac.qc.ca/wp-content/uploads/2019/01/cote-17-18.pdf> (Document consulté le 20 octobre 2020)
- CENTRE INTÉGRÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX. « Plan d'action régional de Santé publique-2016-2020 », 2016, dans Direction de santé publique - Côte-Nord, https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Sante_publique/Roles_et_responsabilites/Plan_d_action_regional_de_sante_publique.pdf, 106 pages, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- CHABOT, Christine et al. 'Portrait statistique – Égalité femmes-hommes, Côte-Nord', 2016, dans Conseil du statut de la femme, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_cote_nord.pdf, 90 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- CISSS CÔTE-NORD. « Le phénomène de l'itinérance, la dispensation et l'organisation des services sur la Côte-Nord », 2018, dans Direction des programmes santé mentale, dépendance, itinérances et services sociaux généraux, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/Etudes_et_analyses/Le_phenomene_de_l_itinerance_la_dispensation_et_l_organisation_des_services_sur_la_Cote-Nord.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- CISSS CÔTE-NORD. « LPJ – Signalements traités durant l'année, 2017-2018 », 2018, dans CISSS Côte-Nord, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/Rapports/Rapports_du_DPJ/Statistiques_2017-2018.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- COLLECTIF AÎNÉS – ISOLEMENT SOCIAL. 'L'isolement social, un enjeu pour tous !', dans Association Québécoise des soins palliatifs, https://www.aqsp.org/wp-content/uploads/2018/12/Brochure_Sensibilisation_CollectifAinesIS_sept017-1.pdf, (Page Consultée le 20 octobre 2020)

- COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE. 'Plan stratégique 2010-2015', dans Commission scolaire de l'Estuaire, https://www.csestuaire.qc.ca/sites/default/files/Commission%20scolaire_Plan_strategique.pdf, 24 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC. « Mémoire du Conseil du patronat du Québec (CPQ) dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative et de la Commission sur l'éducation à la petite enfance », 2016, dans Conseil du Patronat du Québec, <https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/memoire1116.pdf>, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- DIRECTION DE L'ANALYSE ET DE L'INFORMATION DE GESTION. « Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, avril 2019 », 2019, dans Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2019-04.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE CISSSS CN. « Rapport sur l'état de santé et de bien-être de la population de la Côte-Nord », 2018, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Sante_publique/Roles_et_responsabilites/Rapport_DSpub.pdf, 70 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- DUQUETTE, Marie-Paule et al. 'Étude sur la détermination du coût du panier à provisions nutritif dans trois régions du Québec', 2011, http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/Etudes_et_analyses/Etude_sur_la_determination_du_cout_du_panier_a_provisions_nutritif_dans_trois_regions_du_Quebec.pdf, 69 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- ÉCLORE CÔTE-NORD. « Plan d'action, instance régionale, du juillet 2018 au 30 juin 2020 », 2018 <https://contenu.william.coop/SitesClients/10119/Documents/Divers/%C3%89clore%20C%C3%B4te-Nord//2019-2020%20Rapport%20annuel%20%C3%89clore%20V%20INTERNET.pdf> (Document consulté le 20 octobre 2020)
- ÉDUC-ALCOOL. « Les régions du Québec et l'alcool, 2019, dans Éduc-Alcool, <https://educalcohol.qc.ca/faits-et-effets/statistiques-provinciales/cote-nord-et-lalcool/> (Page Consultée le 20 octobre 2020)
- EMPLOI QUÉBEC. « Plan d'action régional 2017-2018 », dans Emploi Québec, https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Cotes-Nord/09_admin_PAR_2017-2018.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- FRÉCHET, Guy et al. « Prendre la mesure de la pauvreté; proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec » 2009, dans Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Avis.pdf, p.17 (Document consulté le 20 octobre 2020)
- GOUVERNEMENT DU CANADA. « Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire », 1998, [http://www.agirpoursenourrir.ca/medias/fichier/pages/plandaction-secalim-canada-1998\(2\).pdf](http://www.agirpoursenourrir.ca/medias/fichier/pages/plandaction-secalim-canada-1998(2).pdf), (Document consulté le 20 octobre 2020)

- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. « Les jeux de hasard et d'argent au Québec et en régions », 2018, https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publication_s/Les_jeux_de_hasard_et_d_argent_au_Quebec_et_en_regions_statistiques_de_participation_en_2018.pdf, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. « Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, 2018-2022 », 2017, dans Gouvernement du Québec, https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/occupation_territoire/strategie_ovt_2018-2022.pdf (Document consulté le 20 octobre 2020)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Coup d'œil sur les régions et les MRC ; Côte-Nord, profils comparatifs, Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, MRC¹ de la Côte-Nord, 2001, 2006, 2011 et 2014-2018 », 2018, dans Institut de la Statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil09/societe/demographie/demo_gen/age_moy_en09_mrc.htm, (Page consultée le 20 octobre 2020)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Positionnement de la région et des territoires des centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 », 2016, dans Conditions de vie et société, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/indice-defavorisation.html>, (Page consultée le 20 octobre 2020)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « La Côte-Nord ainsi que ses municipalités régionales de comté », 2019, dans Institut de la Statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_09/region_09_00.htm, (Page consultée le 20 octobre 2020)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Perspectives démographiques du Québec et des régions – 2016-2066 », 2019, dans Institut de la statistique du Québec, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf>, 86 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)
- LADOUCEUR, Stéphane. « Indice de vitalité des territoires - Bulletin d'analyse », 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice.html> (Document consulté le 20 octobre 2020)
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION. « Côte-Nord, Portrait régional », 2019, dans Ministère de l'Économie et de l'Innovation, https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regions/Cote-Nord.pdf, 12 pages, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- MONA LISA. « L'isolement relationnel, une fracture sociale », dans Mona Lisa – Engagés contre l'isolement des aînés, <https://www.monalisa-asso.fr/isolement-social/c-est-quoi>, (Page consultée le 20 octobre 2020)
- MRC CANIAPISCAU et al. « Plan d'action régional pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la Côte-Nord : Alliance pour la solidarité » 2019, adopté par l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, 37 pages.
- OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. « Nos données – Environnement familial », dans Observatoire des Tout-Petits, <https://tout-petits.org/donnees/environnement-familial/conditions-economiques/pauvrete/pauvrete-mfr-0-17/> (Page consultée le 20 octobre 2020)

- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES. « Estimations de population avec incapacité en 2012 – Région administrative de la Côte-Nord », 2018, dans Offices des personnes handicapées, https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations_de_population_2012/DOC_Estim_pop_2012_R09.pdf (Document consulté le 20 octobre 2020)
- RAP CÔTE-NORD. « Portrait de la MRC Haute-Côte-Nord et Manicouagan », 2019 <http://rapcotenord.ca/fr/documentation/fiches-portrait-des-mrc-de-la-cote-nord-avril-2019> (Document consulté le 20 octobre 2020)
- RAPPORT FINAL. « Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées », volume 1a, 2019 <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf> (Document consulté le 20 octobre 2020)
- SCHL. « Rapport sur les résidences pour personnes âgées - Québec », 2019, dans SCHL, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/publications-and-reports/seniors-housing-report>, (Document consulté le 20 octobre 2020)
- SKENNEDY. « L'itinérance présente un visage différent sur la Côte-Nord », 9 septembre 2018, dans Le Manic, <https://www.lemanic.ca/2018/09/09/litinerance-presente-un-visage-different-sur-la-cote-nord/>, (Page consultée le 20 octobre 2020)
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2001. « Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord » Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles. 137 pages.
- SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. « Répertoire par liste de MRC » dans Société d'habitation du Québec, http://www.habitation.gouv.qc.ca/repertoire/liste_mrc.html (Page consultée le 20 octobre 2020)
- STATISTIQUE CANADA. « Profil du recensement - 2016, Côte-Nord » 2016, dans Statistique Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2480&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=Cote-Nord&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Families,%20households%20and%20marital%20status&TABID=1&type=1> (Page consultée le 20 octobre 2020)
- STATISTIQUE CANADA. « Profil du recensement - 2016, Membre d'une Première Nation ou bande indienne », 2016, dans Statistique Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&LANG=F&PID=113505&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&THEME=122&Temporal=2011&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=#sec-geo-dq>, (Page consultée le 20 octobre 2020)
- THERRIAULT, Yves et Stéphane TRÉPANIÉ. « Portrait de santé et de bien-être de la population nord-côtière », 2018, dans BANQ Numérique, <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3529999>, 200 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)

THERRIEN, Aude et al., « Cohabiter avec le navettage aéroporté - Expériences de femmes et de communautés de la Côte-Nord », https://www.mineral.ulaval.ca/sites/mineral.ulaval.ca/files/cohabiter_avec_le_navettage_aeroporte_7473_14_2.pdf 20 pages (Document consulté le 20 octobre 2020)

VERREAULT, Gédéon et al. « La Haute-Côte-Nord; un système local d'action en développement territorial » 2017, dans Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1706_La_Haute-Cote-Nord.pdf, 93 pages (Document consulté le 26 août 2019)